"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

Vol. 68 No 40 SAINT-BONIFACE, jeudi 28 janvier 1982

Les parents s'opposent au plan de réaménagement scolaire



Au-delà de 500 personnes s'étaient données rendez-vous aux bureaux de la division scolaire de Saint-Boniface, afin de protester contre les propositions du rapport préliminaire.

C'est dans un climat chargé d'émotivité que plus de 500 personnes se sont présentées à l'assemblée de la division scolaire de Saint-Boniface, pour protester énergiquement contre le plan de réaménagement présenté aux commissaires, forçant ces derniers à tenir leur assemblée dans un gymnase, la semaine dernière.

Divers comités de parents, des étudiants et des parents ont soumis des mémoires aux commissaires expliquant leur opposition au projet les concernant. La plus forte opposition est venue, il fallait presque s'y attendre, des parents des étudiants anglophones des écoles Beliveau, Frontenac, Général Vanier et Prendergast, qui considèrent que leurs enfants seraient privés de plusieurs avantages tels que, instructeurs spécialisés, counselling, etc., advenant que les propositions du rapport préliminaire soient adoptées.

Le rapport préliminaire proposait dans ces écoles concernées, que l'école Beliveau soit convertie afin qu'elle devienne d'ici quelques années une école d'immersion, de la maternelle au degré 12, et que les étudiants de l'école d'immersion Howden y soient transférés. Quant aux écoles Frontenac et Général Vanier, il était proposé qu'elles soient transformées pour offrir des classes de la maternelle au degré 8.

Quant au comité de parents de l'école Provencher, il considère que la proposition qui fait que cette école offrirait l'enseignement de la maternelle au degré 12, plutôt que jusqu'au degré 8, tient compte beaucoup plus de l'emplacement physique que de la qualité de l'éducation. Ce comité suggère aussi que le programme B demeure à Louis Riel.

Louis Riel

Par la suite Jackie Morin, étudiante à Louis Riel et porte-parole de cette école suggéra entre autre que les étudiants du Collège de Saint-Boniface fréquentent l'école Louis Riel avec les étudiants du programme B. Mais l'on sait que le comité de parents du Collège a clairement laissé savoir qu'il ne voulait pas qu'il y ait des étudiants du programme B à Louis Riel, advenant le transfert des étudiants du Collège à cet endroit. Si l'on regarde la situation présentement, à Louis Riel il y a 14 salles de classe utilisées sur un total de 35 disponibles, et d'ici 1984-85 il n'y en aura que 12. Au Collège sur 27 salles disponibles, il y en a 21 utilisées et d'ici 1984-85 il y en aura 19. Mais dans ce cas le bail d'un coût de 221,000 dollars, dont 81,000 dollars est payé par la division scolaire, jouera un grand rôle dans la décision.

Les commissaires ont décidé après plusieurs heures de débat de poursuivre les négociations avec les comités de parents aussitôt que possible et de considérer les autres alternatives possibles au rapport préliminaire lors de la prochaine assemblée. Mais M. Jim Garwood a cependant précisé qu'il serait irréfléchi de retarder indéfiniment la décision dans cette affaire.

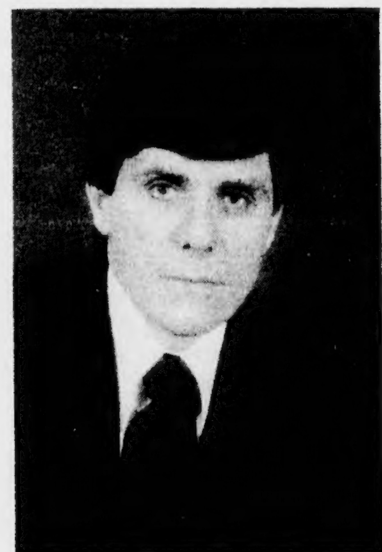
Les parents comprennent que des décisions devront être prises, mais pourvu que cela n'affecte pas LEUR école. Pour les commissaires bien des maux de tête en perspective, car la décision est maintenant autant politique qu'économique. Dur métier que celui de commissaire.

Yvon GIROUX



La mascotte du Festival, Jigue, a effectué la mise au jeu entre Henri Coulombe de l'équipe des étoiles de Saint-Malo et Pierre LaRoche le nouveau Voyageur officiel (texte et photo en page 5).

Nouveau sous ministre à l'éducation



Le Dr Ronald J. Duhamel

Le Dr. Ronald J. Duhamel, ancien sous ministre adjoint au ministère de l'Éducation et responsable du Bureau de l'Éducation française du Manitoba depuis 1979, a été nommé sous ministre de l'Éducation par le Premier ministre, M. Howard Pawley, la semaine dernière. Il remplace ainsi M. Ronald A. MacIntosh.

Il avait précédemment occupé les fonctions de directeur régional pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario, pour l'est de cette province de 1976 à 1979. Natif de Winnipeg, M. Duhamel détient un B.A. de l'université de Lakehead en plus d'un M. Ed. et d'un Ph. D de l'université de Toronto.

Au sommaire

COMMENTAIRE

Les Franco-Manitobains face au gouvernement Pawley

(suite de la semaine dernière)

La nomination la semaine dernière de M. Ronald Duhamel au poste de sous-ministre de l'éducation est un nouvel indice de bonne volonté du gouvernement Pawley face à la communauté franco-manitobaine; c'est également une indication claire que les francophones manitobains participent de plein pied aux institutions provinciales de la province et qu'ils possèdent les compétences pour y apporter une contribution positive, indépendamment des considérations ethniques.

Cela dit, il demeure que la liste des problèmes touchant les francophones au Manitoba en ce moment demeure longue. Cependant, si l'on y songe sérieusement, elle peut se résumer à deux dossiers majeurs: le dossier scolaire et le dossier des services gouvernementaux en français. Le problème de la traduction des lois et des règlements, compte tenu des sommes d'argent énormes qu'elle implique et l'utilité extrêmement limitée du produit final pour la vie quotidienne des Franco-Manitobains, passe, à mon sens, en troisième lieu.

1) Le dossier scolaire

Malgré la paix relative qui existe dans le domaine scolaire depuis quelques années, il ne faut pas se leurrer; le problème scolaire fondamental pour les francophones au Manitoba demeure toujours, comme l'a bien illustré l'attitude de la Commission scolaire de Saint-Boniface récemment en n'insistant pas sur le bilinguisme comme critère d'embauche de son nouveau directeur-général (ce dans la division scolaire urbaine où les francophones sont de loin les plus nombreux, quoiqu'ils demeurent minoritaires par rapport aux anglophones à l'intérieur de la division elle-même).

Que faut-il donc pour résoudre le problème de façon définitive? En deux mots, assurer que les francophones eux-mêmes puissent diriger leurs propres affaires dans le domaine scolaire. Ce serait temps peut-être de rappeler une possibilité que M. Desjardins avait lui-même évoquée à différents moments donnés au cours des dernières années, à savoir qu'un modèle semblable au "Frontier School Division" soit examinée pour résoudre les problèmes perpétuels qu'engendrent le système scolaire actuel pour les francophones.

Chose certaine, d'insérer une définition de l'école française et de l'école d'immersion au sein de la loi scolaire ne changera que très peu de choses dans ce domaine pour les francophones, puisque le problème de fond en est un de répartition du pouvoir. Il faut donc que la communauté franco-manitobaine, et le gouvernement lui-même, reconnaissent ce fait et engagent des actions concrètes pour tenter de le résoudre définitivement à ce niveau. Une possibilité d'action concrète sur ce dossier serait la création d'un comité conjoint auquel pourrait siéger, par exemple, des représentants du gouvernement ainsi que des représentants des organismes franco-manitobains les plus directement préoccupés par la question scolaire, pour étudier les possibilités qui se présentent en ce qui a trait à la restructuration scolaire. Ce comité, qui aurait accès aux ressources humaines et financières nécessaires, pourrait analyser la question à fond et en arriver à des conclusions définitives qui auraient (à cause de la composition même du comité) l'appui du gouvernement aussi bien que de la communauté franco-manitobaine.

2) Le dossier des services gouvernementaux

La SFM a souligné l'importance des services gouvernementaux en français lors de sa première rencontre avec le premier ministre; c'est un dossier tout aussi important que le dossier scolaire, à cause de l'effet direct qu'il aura sur un grand nombre de Franco-Manitobains.

La création du Secrétariat des Services en langue française sous le régime Lyon a été un point tournant dans les revendications des francophones face au gouvernement manitobain. À cause de pressions de la part de la SFM et peut-être indirectement à cause du jugement dans le cas Forest (on sait que les services en français demeurent facultatifs même après ce jugement), le gouvernement Lyon avait mis sur pied une structure administrative pour assurer la mise en place de services bilingues à l'intérieur des différents ministères et agences du gouvernement provincial.

Cette structure donne maintenant une forme concrète, une façon d'attaquer les problèmes administratifs qui se posent dans l'implantation des services en français dans notre province. Évidemment cette structure peut prendre plus ou moins d'importance, avoir une priorité plus ou moins élevée selon les gouvernements et même à différentes époques durant une même administration. Il ne semble faire aucun doute en ce moment que le gouvernement Pawley accordera une priorité élevée à ce bureau.

Dans ce secteur, il s'agira d'établir des priorités dans l'implantation de services concrets, et il est à espérer qu'il y aura pleine collaboration entre la SFM et le gouvernement, avec l'attitude de responsabilité que cela implique de la part de la SFM, d'une part, et de consultation réelle de la part du gouvernement d'autre part. S'il fallait trouver des sommes importantes d'argent pour implanter un programme d'action dans ce domaine, il faudrait considérer sérieusement retarder l'échéancier de la traduction des statuts et des règlements afin d'implanter rapidement certains services gouvernementaux en français. Du point de vue de l'assimilation, par exemple, le possibilité d'avoir des activités sportives et récréatives en français est infiniment plus importante que celle d'avoir mille pages de lois traduites en français.

3) Stratégie

Pour une fois dans son histoire, ce serait intéressant que la SFM informe la population de la stratégie qu'elle entend poursuivre, du moins dans ses grandes lignes, face au gouvernement provincial au cours des quatre prochaines années. Pour ma part, je crois qu'il faudrait commencer par l'élaboration d'une espèce de "plan de quatre ans", qui serait convenu entre la SFM et le gouvernement. Il faudrait ensuite établir un mécanisme quelconque de "monitoring", c'est-à-dire de vérification constante des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés au départ; encore une fois ce mécanisme pourrait prendre la forme d'un comité conjoint gouvernement/communauté qui se réunirait trois ou quatre fois par année. A partir d'objectifs clairement établis et définis au départ entre le gouvernement et les organismes franco-manitobains, il serait relativement facile d'identifier les blocages; pour la SFM, il serait également facile alors d'en informer ses membres et la population en général et de passer ensuite à une démarche de contestation, s'il y avait lieu.

Une telle approche aux relations entre les Franco-Manitobains, axée sur la rationalité et la bonne volonté de part et d'autre, serait beaucoup plus productive, à mon sens, que les relations houleuses et émotives qui ont prédominé entre les Franco-Manitobains et leur gouvernement provincial durant les années 70.

Raymond HÉBERT

Raymond Hébert est Professeur de sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface

6 postes à combler à la SFM

À sa réunion du 18 janvier dernier, le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine a ratifié les nominations au comité des canadidatures. Rappelons que ce comité a pour tâche de trouver et de proposer des personnes intéressées à poser leur candidature à un des postes vacants au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine.

Le comité de candidature est composé de : Mme Stella Archambault (Représentante du conseil d'administration de la SFM) - No 422-8858; Mme Lucienne Boucher (Région de la Rivière Seine) No 422-8811; M. Omer Fontaine (Région de la Rivière-Rouge) No 433-7238; M. Louis Laurencelle (Région de La Montagne) No 744-2138; M. Fernand Marion (Région urbaine) No 244-1525.

Le comité devra soumettre au conseil d'administration de la SFM une liste des candidats pour chaque poste vacant, liste qui devra être publiée dans **LA LIBERTÉ** deux semaines avant l'Assemblée annuelle qui aura lieu les 20 et 21 mars 1982.

Les postes à être comblés cette année sont: - La présidence (terme d'un an) (Le terme du président est toujours d'une durée d'un an et est renouvelable pour une autre année). - la première vice-présidence (terme d'un an); - deuxième vice-présidence (terme de deux ans); - secrétaire-trésorier (terme de deux ans); - un conseiller (terme d'un an); - un conseiller (terme de deux ans).

L'article 10 (a) de la constitution de la Société franco-manitobaine précise que "Pour être éligible à un des postes du conseil d'administration, tout candidat doit être d'expression française, membre de la société, et âgé d'au-moins 18 ans à l'exception du conseiller représentant les jeunes":

Toute personne intéressée à siéger au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine, et qui remplit ces critères peut donner son nom à un des membres du comité des candidatures.

À noter que les mises en candidatures sont closes trois heures avant l'élection qui aura lieu dimanche le 21 mars 1982.

Le nouveau directeur général est engagé

Le Dr Gerald McConaghy a été nommé directeur général en chef à la division scolaire de Saint-Boniface, et entrera en fonction le 1er août 1982. M. Roger Millier continuera d'assumer les fonctions de directeur général intérimaire jusqu'au 31 juillet 1982.

Le Dr McConaghy est présentement directeur général de la division scolaire de Laurenval, en banlieue de Montréal. Il possède 18 années d'expérience dans des postes tels que sous-directeur, directeur, assistant directeur général et directeur général. Originaire du Nouveau Brunswick, il est âge de 41 ans et possède une bonne connaissance du français.

Le Dr McConaghy détient une Licence ès Arts, une Licence ès Éducation et une Maîtrise ès Arts de l'université du Nouveau Brunswick, une Maîtrise en Éducation de l'université du Maine et un Doctorat en Éducation de l'Institut des Études en Éducation de l'Ontario.

Lettre ouverte aux Députés de la Chambre des Communes

Monsieur le Rédacteur,

Plus de douze ans se sont écoulés depuis que les universités canadiennes hors du Québec ont radié le français de leurs programmes, d'une part comme condition d'admission et d'autre part comme matière requise par les facultés. Par une coïncidence étrange, c'est justement lors de la suppression académique du français que le gouvernement fédéral entreprenait à grands frais d'instaurer le bilinguisme dans la fonction publique pour aboutir aux résultats désastreux que nous avons signalés récemment dans la presse.

Comme la situation s'aggrave de jour en jour tant à l'université que dans la fonction publique, la société de l'éducation française hors du Québec a demandé à l'Honorable Allan Mac Eachen, ministre des finances, de subordonner toutes les subventions universitaires au rétablissement du français.

Nous désirons maintenant nous adresser à chaque député de la Chambre des Communes et nous vous serions obligés de bien vouloir publier la lettre ouverte ci-jointe.

Avec tous nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur l'expression de nos sentiments distingués. distingués.

André de Leyssac
Président
20 janvier 1982

Le 4 janvier 1982

Monsieur le Député,

La Société de l'éducation française hors du Québec a l'honneur de vous demander d'appuyer notre requête du 21 décembre adressée à l'Honorable Allan Mac Eachen, ministre des finances. Dans ce message nous le priions de subordonner les subventions fédérales prévues pour les universités au rétablissement du français dans l'enseignement supérieur, tant comme condition d'admission que comme matière requise.

Vous n'êtes pas sans ignorer la situation désastreuse qui fut déclenchée au cours des années soixante, à une époque cruciale pour le bilinguisme canadien, par la suppression académique du français. "Par exemple, dans une université - type de 10,000 étudiants, le nombre d'inscriptions aux cours de français tomba de façon catastrophique, pour passer de 1,000 à 95, ce qui donne la proportion d'un pour cent" (Le Courrier, 24 septembre 1980, p.4). Le bilinguisme officiel en a grandement souffert comme nous l'avons signalé récemment dans la presse (Cf. The Winnnipeg Free Press du 21 septembre, The Calgary Herald du 29 octobre, **LA LIBERTÉ** des 24 septembre, 29 octobre et 3 décembre 1981). Cependant, les universités canadiennes hors du Québec persistent à ne pas vouloir rétablir l'enseignement du français comme il existait avant 1970, à l'encontre des traditions intellectuelles et culturelles et sans égard pour l'intérêt national.

Dans ces conditions, il apparaît clairement qu'une seule mesure reste à prendre, qui consiste à subordonner le versement de toute subvention aux universités au rétablissement du français dans l'enseignement supérieur, tant comme condition d'admission que comme matière requise, en attendant que soient crées les premières universités bilingues sur le modèle de l'université d'Ottawa.

Comme il s'agit ici d'une question d'ordre vital, Monsieur le Député, nous faisons appel à votre conscience de sujet canadien et à vos qualités de représentant de la population pour que vous vous inscriviez sans tarder en faveur d'une mesure destinée à sauvegarder l'unité nationale si gravement menacée. Un formulaire d'adhésion est ci-inclus.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année, nous comptons sur vous, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député l'expression de notre plus haute considération.

André de Leyssac — Président
Georges Forest — Vice-président

À l'équipe du journal

Monsieur,

je tiens à vous remercier pour le bon journal **LA LIBERTÉ**. Il est très intéressant, m'informe grandement et me tient dans l'esprit français.

Continuez le bon travail.

Roland Rioux
le 22 janvier 1982

Pawley à la réunion annuelle de la SFM

Le Premier ministre, M. Howard Pawley faisait parvenir la semaine dernière une lettre à Mme Gilberte Proteau, présidente de la SFM, dans laquelle il acceptait de prendre la parole lors de la réunion annuelle de la SFM en mars prochain. Cette invitation avait été faite le 11 janvier dernier, lors de la rencontre entre la Société franco-manitobaine et le gouvernement manitobain. Estimant que le contenu de cette lettre était d'intérêt pour tous les Franco-manitobains, la SFM nous la fait parvenir et nous la publions ci-dessous.

Madame Gilberte Proteau
Présidente
Société Franco-Manitobaine
Case Postale 145
SAINT-BONIFACE (Manitoba)
R2H 3B4

Madame,

Il m'a fait grand plaisir de vous rencontrer, avec vos collègues, le 11 janvier dernier et d'avoir pu discuter, dans une atmosphère franche et détendue des propositions que vous nous avez faites concernant l'implantation des services en langue française au gouvernement manitobain.

Cette rencontre m'a permis de renouveler l'engagement de mon parti, qui devient maintenant l'engagement de mon gouvernement, envers de tels services. Ainsi que je vous l'ai signalé, le gouvernement accepte les grands principes que vous avez mis en évidence, à savoir que les services en français devraient être disponibles dans les régions à forte concentration francophone, que certains ministères devraient recevoir la priorité dans leur introduction, étant donné leur contact plus étroit avec la population, et que le recrutement devrait primer sur la formation linguistique comme moyen d'obtenir le personnel requis pour offrir ces services. vices.

Une politique globale est en voie d'élaboration et nous serons en mesure d'en annoncer le contenu d'ici quelques mois.

Vous m'avez gracieusement invité à adresser la parole lors de la réunion annuelle de la SFM en mars prochain. J'accepte avec plaisir. Également, il a été proposé que nous nous rencontrions régulièrement une fois l'an, de préférence au début de l'année. Je suis d'accord avec cette proposition, sans pour autant exclure la possibilité que d'autres rencontres puissent avoir lieu selon le besoin.

En félicitant la SFM pour l'attitude très constructive qu'elle a adoptée sur la question des services, et confiant que les rapports de collaboration que nous avons établis porteront fruit, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Howard Pawley
Premier Ministre
le 15 janvier 1982

LES LETTRES À LA LIBERTÉ

Vous n'êtes par d'accord avec certaines opinions exprimées dans le journal? Parfait. Écrivez. Faites valoir votre point de vue. Votre lettre, toujours de bon goût, sera publiée si elle ne s'en prend pas à l'intégrité des personnes. Bien entendu, il faut signer, indiquer son adresse et son numéro de téléphone.

La direction

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,900 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur: Claude GAGNÉ
Journaliste: Yvon GIROUX

Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
10, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse ©
par Daniel TOUGAS et Robert FREYNET



Lettres à LA LIBERTÉ

Une bonne nouvelle pour les familles Dionne

Monsieur,

Je remercie tous ceux qui ont répondu à mon appel publié dans les journaux l'été dernier, J'aurais préféré répondre à chacun individuellement, mais malheureusement, le temps m'a manqué.

Pour ceux qui n'auraient pas lu mon appel, ou qui n'en auraient pas bien compris le sens, je précise que je suis en train d'écrire un ouvrage, à la fois généalogique et historique, qui traitera surtout de l'ancêtre commun de tous les Dionne d'Amérique. Antoine Dionne, des premièrs générations qui ont suivi et du rayonnement de leurs descendants à travers l'Amérique jusqu'à nos jours.

À cela s'ajoutera une section consacrée à de courtes biographies (avec photos, dans la mesure du possible) de personnalités qui se sont particulièrement illustrées dans les domaines artistique, commercial, industriel, littéraire, politique, professionnel, religieux, sportifs et autres. À ce sujet, j'invite ceux qui auraient des renseignements et des photos à me fournir (de personnalités aussi bien que de commerces, d'industries, de professions, etc.), à me les faire parvenir le plus tôt possible.

Mon ouvrage sera, de plus, abondamment illustré de cartes, d'actes notariés et autres documents anciens, de photographies de terres, maisons et autres bâtiments ayant appartenu à nos permiers ancêtres, voire même d'armoiries, etc.

Je prévois publier mon livre au cours des prochains mois, dépendant du résultat des recherches actuellement en cours sur le lieu d'origine d'Antoine Dionne en France. Or, s'il faut en croire un correspondant de France avec lequel je suis en contact, nous approchons du but. En effet, ce dernier vient de m'apprendre qu'il a découvert des traces d'un certain Antoine Dionne, qui serait, selon toute probabilité, le père de notre Antoine Dionne.

Tous ceux qui seraient intéressés à recevoir mon ouvrage, une fois publié, sont priés de me le faire savoir le plus tôt possible, en m'indiquant la quantité désirée. Afin de réduire au minimum les frais d'impression, je ne ferai imprimer que le nombre d'exemplaires qui m'auront été commandés, à quelques douzaines près. De plus, je compte insérer dans mon livre des pages publicitaires: il s'agira, surtout, d'annonces de commerces, d'industries, de professions, etc., reliés à des familles Dionne. J'invite donc les annonceurs éventuels à me contacter à ce sujet.

Etant donné qu'il m'est impossible d'écrire à toutes les familles Dionne, à cause du coût prohibitif des frais de poste, je remercie ce journal de m'avoir permis de vous rejoindre, contribuant ainsi à mieux faire connaître notre patrimoine commun.

On pourra me rejoindre en tout temps chez moi, par courrier ou par téléphone.

Raymond Dionne
32, rue de Sault
St-Romuald, Québec
Canada G6W 2L7
Tél.: (418) 839-8739

À propos de l'"Impromptu" du 21 janvier

M. le rédacteur
"LA LIBERTÉ"
C.P. 96, Saint-Boniface
R2H 3B4

Monsieur,

Quand on lance son vitriol aux quatre vents on risque d'atteindre beaucoup de gens dans les parages. Dans son "Impromptu" dans "**LA LIBERTÉ**" en date du 21 janvier, M. Rossel Vien s'y laisse aller de grand coeur.

Que M. Vien veuille rédiger une critique sur le style littéraire d'un texte scientifique, il est libre de le faire si bon lui semble. Il est peut-être vrai que l'auteur de l'extrait publié dans un récent bulletin de la Société historique n'a pas la verve de Victoir Hugo, mais il faut également dire que Victor Hugo n'aurait pas eu les connaissances scientifiques nécessaires pour écrire sur les multiples façons selon lesquelles peuvent se détériorer les documents archivistiques. Je ne lui reproche rien non plus. Je n'ai pas plus à défendre l'auteur de l'article en question. Elle saurait très bien se défendre si M. Vien voulait bien lui écrire et lui faire part de sa sagesse (tout en risquant fort bien de faire rire de lui).

Pas besoin d'être ni historien, ni archiviste pour comprendre l'article que critique M. Vien, Même en ne s'arrêtant qu'aux grandes lignes, il était facile de retenir le message communiqué: 1) Les ressources financières des dépôts d'archives canadiens sont, insuffisantes pour ralentir adéquatement la détérioration de nos archives; 2) Les documents archivistiques sont généralement faits de papier et la détérioration du papier est due à des facteurs tels que bactéries insectes, température, etc.; 3) La préservation de nos archives nécessite des conditions physiques spéciales pour combattre ces facteurs.

Le message est important et utile.

Ce que j'ai du mal à comprendre c'est le ton de la "plaisanterie" de M. Vien. De plus, il ne dit pas (ayant mis les "plaisanteries à part"), pourquoi la SHSB est mise en cause par tout ceci.

J'aurais aimé qu'il mette en pratique le message de ces beaux vers de Boileau: Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément.

M. Vien aurait-il voulu se complaire à lancer des pointes en utilisant un prétexte si absurdement ridicule qu'un enfant y reconnaîtrait des motifs personnels sous-jacents?

Cet "Impromptu" a-t-il apporté quoi que ce soit de valable? N'aurait-il pas mieux valu consacrer cet espace à éduquer le public positivement au sujet des archives?

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Robert André
Président de la SHSB
le 25 janvier 1982

BILLET

RIEN

*De quoi parler cette semaine? L'espace manque. Chacun veut écrire L'impression coûte cher. Parlerons-nous de la Pologne? Inutile, l'évêque général du lieu se charge d'y régler les problèmes. De toute façon, le sujet commence à être usé... Parlerons-nous des mémères de la radio et de la télévision?. du "marché aux puces"... Allons, laissons cela aux anthropologues... Taux d'intérêts, inflation -la question retient de moins en moins d'"intérêt"... Des vendeurs d'automobiles qui vous offrent une bagnole pour "**seulement** onze mille dollars"... Quoi? Des Indiens de la "Main street" qui jouent du couteau? Quoi? Du bilinguisme (Ô George Forest!)? De la diminution des inscriptions à l'école publique? De l'incompétence des maîtres d'écoles? De la popularité de plus en plus grandissante des écoles privées où la drogue et l'alcool ne sont pas tolérés? De CENT MILLE DOLLARS VERSÉS à un être immonde (dont quelques-uns de ses collègues de prison se chargeront....) qui a assassiné onze enfants? Des idées géniales du ministre-de-toutes-les-affaires Lloyd (pardon, le docteur Lloyd Axworthy)? De l'augmentation des tarifs aériens? Il en coûtera plus cher pour décoller avec votre petite amie vers le Sud. Parlerons-nous de la température? Ah! on s'habitue à n'importe quoi... De l'armement nucléaire? Reagan a soixante dix ans... Du congédiement de trois contrôleurs du ciel par Ottawa pour avoir joué un peu trop fort au syndicalisme au début du mois d'août dernier? Il est un peu tard. Mais Ottawa n'est pas très "vite sur ses patins", comme disent les amateurs de sport". Au fait, "How about sport?" Cela m'emm.... Parlerons-nous des médecins de l'Alberta qui veulent plus d'argent et présenteront des factures personnelles à leurs patients? Vive la maladie! Vive la pauvreté! Vive le chômage! Devrait-on parler du budget de MacEachen? "Who cares"? Ah! oui, il y a le livre de Margaret Trudeau... "Garbage"... Etc., Etc., Il n'y a rien à dire... Il n'y a plus rien d'intéressant... Ah! j'oubliais.. le maire de Calgary qui a dit aux "bums" de l'Est de retourner chez eux. Il a raison. Il est trois heures du matin. Je retourne à un programme de bonne musique.*

Jean de LOTINVILLE

Le Club Richelieu reçoit M. Guy Savoie



M. Guy Savoie et M. Arthur Chaput, Président

Le Club Richelieu de Saint-Boniface avait le plaisir de reçevoir M. Guy Savoie, Conseiller de la ville de Winnipeg pour le quartier Taché, lors de son dernier souper de janvier.

M. Savoie nous a rafraîchi la mémoire en nous parlant de l'amalgamation des deux municipalités (Winnipeg et Saint-Boniface), il y a une dizaine d'années. Cette association a permis un rezonage et un service plus adéquat aux citoyens du vieux Saint-Boniface.

M. Savoie siège entre autre, au comité communautaire de la ville de Winnipeg, qui se réunit toutes les deux semaines en séance publique. Il nous a rappelé qu'en assistant à ces réunions, l'avantage nous est donné de formuler nos requêtes ou besoins, ainsi que nos encouragements sur les projets ou travaux effectués et ce, directement aux personnes concernées.

Le Quartier Taché, sinon par sa superficie dans doute par son intérêt est sans nul doute un des quartiers les plus importants de la ville de Winnipeg.

Être Conseiller de la ville de Winnipeg est loin d'être une chose aisée quand on a le souci de la représentativité de ses citoyens. M. Savoie nous a montré que ce souci ne le quitte pas et c'est ce qui rend sa tâche plus plaisante.

Saint-Malo: 11 - Voyageurs: 8



La famille du Voyageur officiel était bien représentée avec le père et ses trois fils. De gauche à droite: Fabien, Pierre, Réjean et Christian LaRoche.



L'ancien Voyageur officiel M. Aurèle Desaulniers et ses deux fils René et Joël.



Un autre ancien Voyageur officiel était de la partie, M. Roland Marion et deux de ses fils Robert et Roger.

Le pointage de 11 à 8 en faveur des étoiles de Saint-Malo, contre l'équipe du Festival du Voyageur n'indique pas vraiment l'allure de la partie entre ces deux équipes vendredi dernier à l'aréna de Saint-Malo. L'équipe de Saint-Malo a vraiment dominé tout le long du match, si l'on fait exception des premières minutes où l'équipe du Festival a pris une avance de 2 à 1.

Néanmoins l'équipe du Festival a compris que l'important n'est pas de gagner mais de participer, ce qui faisait dire à l'entraîneur de l'équipe du Festival, Réal Sabourin, que la victoire de Saint-Malo était une opération de relations publique (hum!). Une excuse à la Claude Ruel.

D'ailleurs Saint-Malo a tellement dominé que Vincent Dureault qui faisait la description de la partie, a dit que les préposés devraient ramasser les petits bouts de Voyageurs entre la deuxième et la troisième période. Pierre Monnin, du Festival, a essayé tout au long de la partie "d'acheter" les faveurs de l'arbitre Gérald Pantel, sans trop de succès, celui-ci ayant de la difficulté à suivre le rythme.

Un seul blessé à signaler durant la partie, soit l'ancien Voyageur officiel Aurèle Desaulniers qui a mal supporté le choc d'une collision "nasale" avec un joueur de Saint-Malo. Après avoir reçu les premiers soins celui-ci est revenu au jeu, plus fort que jamais.

Après la partie une soirée se déroulait à la salle Iberville, et semble-t-il que le fantaisiste Vincent Dureault ait donné une performance à la mesure de son talent. Il paraît que son monologue sur les cours de préparation au mariage (hé oui! cet enfant terrible se mariera bientôt) était quelque chose à entendre.

Pour en revenir à des choses plus sérieuses, notons qu'avant la partie les dirigeants des Warriors de Saint-Malo ont retiré le chandail de leur ancien joueur Henri Coulombe qui a marqué l'histoire de cette équipe. L'ancien numéro 9 a récolté 591 points (225 buts et 366 assistances) en 15 ans dans l'uniforme des Warriors. Il s'est de plus mérité un chandail des Jets de Winnipeg, en étant choisi la première étoile de la partie.

Tout le monde s'est bien amusé et attend impatiemment le début des festivités du Festival. En tout cas à Saint-Malo l'ambiance était à la fête.

Yvon GIROUX



L'ex-joueur étoile des Warriors de Saint-Malo, Henri Coulombe a été honoré lors de la rencontre lorsque les dirigeants de l'équipe lui ont remis le chandail qu'il a si fièrement porté pendant de nombreuses années.



L'équipe de Saint-Malo semblait très à l'aise avant la partie, et pour cause...

Les renouvellements d'Autopac 1982

M. J.O. Dutton, président et directeur général du "Manitoba Public Insurance Corporation", avise les automobilistes qu'ils recevront bientôt leur demande de renouvellement d'Autopac pour 1982. Au total, environ 653,000 demandes de renouvellements seront postées, et ce depuis le 22 janvier.

L'assurance et l'immatriculation actuelles se termineront le 28 février et la vignette de couleur bleue pour 1982, devra être posée dans le coin inférieur gauche de la plaque d'immatriculation arrière pour le lundi 1er mars. Parce que le 28 février tombe un dimanche cette année, les automobilistes doivent renouveller leur Autopac avant cette date. Pour les automobilistes qui effectuent leur renouvellement par la poste au Bureau des véhicules automobiles (Moter Vehicle Branch) la date limite est fixée au vendredi 19 février.

Tous les automobilistes qui ont des doutes quant à l'utilisation de l'assurance de leurs véhicules ou se posent des questions à propos de leur renouvellement devraient consulter un bureau d'Autopac ou téléphoner au service à la clientèle au No 946-6222 (à frais virés). Tous les propriétaires de véhicules automobiles recevront une brochure d'information concernant leur renouvellement d'Autopac.

Le "Coup de pouce"

Jour après jour, l'équipe qui produit **LA LIBERTÉ** fait des efforts considérables et soutenus pour vous apporter chaque semaine le journal. Nous avons besoin de votre aide financière, de votre "Coup de pouce", pour continuer à bien -et à mieux, selon votre appui- vous servir. Nous vous demandons un "Coup de pouce"...

Henri Létourneau raconte...

Les aventures de Ti-Jean Lamousse (suite)

Été et automne tranquilles - Nombreux alambics - Nouvelles recettes - Le ferment devient piquette - La brassée de Gros-Jos - Le vieux La Couenne - Visite de la police - Le Père Thienot pris en flagrant délit - Le "spotteur" Ti-Pit - Ti-Jean travaille - Voyage à Selkirk.

L'été et l'automne passèrent sans excitement dans la paroisse. Ti-Jean avait remarqué qu'il y avait plus d'alambics que jamais dans les alentours. Il suffisait d'aller dans les bois pour trouver des alambics cachés sous les tas de branches ou sous des talles de saules. Cachés de la même manière, on pouvait trouver des petits quarts (barils) ou bidons à crème ou à lait de 5,8 ou 10 gallons contenant le ferment que la plupart des gens maintenant appellaient "piquette". Les distilleurs ne faisaient plus de ferment avec des pommes de terre. Quand Ti-Jean et ses copains trouvaient "une cache de ferment" ils regardaient dans les barils ou bidons pour voir ce qu'ils contenaient. D'habitude c'était du blé et des raisins secs et du sucre blanc, certains y ajoutaient des oranges tranchées, d'autre se servaient de seigle à la place du blé et des fois c'était du son (remoulage de blé), et il ne faut pas oublier les galettes de levure! Ce nouvelles recettes de ferment en changeaient le goût complètement et surtout la senteur! Maintenant ce n'était plus une senteur de "bouette de cochon" c'était une odeur d'oranges et de raisins secs. Ceux qui aimaient à boire ne dédaignaient pas un gobelet de "piquette".

"La Canne" le jeune frère de Gros-Jos (ce dernier était maintenant reconnu comme un distillateur "dépareillé") un des amis de Ti-Jean, lui dit un jour, "Mon frère Gros-Jos a fait une brassée de piquette, au lieu du blé il s'est servi de seigle. Je sais ou il l'a caché, et j'y ai goûté. Je t'assure qu'il a bon goût! C'est comme de la liqueur douce. Viens avec moi je vais te montrer ça". Ti-Jean le suivit, rendu sur la côte de la coulée du moulin, La Canne lui montra sous une talle (touffe) de pembina, un bidon de 5 gallons. il avait même un "dippeur" accroché à une branche. La Canne prit le "dippeur" enleva le couvercle sur le bidon et y plongea le "dippeur" et le sortant remplit de piquette, il le présenta à Ti-Jean qui trouva que la piquette sentait bon! Mais, il n'aima pas le goût. La Canne lui, en but un plein "dippeur".

Deux semaines plus tard Ti-Jean rencontra "La Canne" qui lui dit, "J't'assure que Gros-Jos a été malchanceux avec sa piquette!" "Quelqu'un lui a volé?" "Non! Imagine toi qu'il a invité le vieux "La Couenne" de venir goûter à sa piquette, il l'a amené à sa cachette, le vieux en a pris un dippeur et il a dit à Gros-Jos qu'il n'avait "Jamais bu de la si bonne piquette!" Et avant de partir il lui a serré la main et lui a dit, "Mon Gros-Jos quand vas-tu le distiller, la semaine prochaine? Ben, tu m'en garderas une bouteille". Et il partit. La semaine suivante quand Gros-Jos est retourné à sa cachette, il vit un homme couché près du bidon il reconnu le vieux "La Couenne" ivre mort et le bidon? Vide!

Vint l'hiver et la police visitait presque tous ceux qui faisait du jus d'alambic. Chose curieuse la police avait une liste de noms de ceux qui possédaient un alambic même ceux qui distillaient seulement pour leur usage personnel!

C'était pendant la première tempête de l'hiver que la police fit une descente au village et sur les fermes environnantes. Ils avaient embauché un fermier qui demeurait six milles du village. Non! Pas un étranger, il connaissait tous les fermiers 25 milles à la ronde! Ti-Jean les vit arriver au village en sleigh (grand traîneau à patins) attelé d'une paire de chevaux; conduit par le fermier, qui avait, assis près de lui, "une police montée" et debout en arrière d'eux, un constable provincial, habillé en Kaki (à l'époque la province du Manitoba avait sa propre police): mais un mandat de perquisition pour recherche domiciliaire, pour infraction à la régie des impôts indirects, (possession d'alambic, de ferments, manufacture de spiritueux) devait être exécuté par un membre de la gendarmerie royale. En apercevant Ti-Jean le conducteur de la voiture avait, de son fouet, fait un signe à Ti-Jean, qui avait immédiatement compris et courut avertir les gens qui avaient des téléphones et qui avertirent ceux qui possèdaient des alambics.

Le père Thiénot fut le premier et le seul à être pris. (il n'avait pas de téléphone) Sa ferme était située 5 milles à l'ouest du village. Ce matin-là, il était dans la cuisine, assis devant le poêle les deux pieds sur la bavette; l'alambic sur le poêle était en ébullition. Thiénot était heureux, il n'avait pas besoin de sortir, en plus de la poudrerie il faisait un "frêtte noir". Tout en fumant sa pipe, il pensait à l'argent que sen jus d'alambic lui rapporterait. Il était connu comme étant le meilleur distillateur pour 50 milles "à la ronde. Il fut tiré de sa rêverie; on frappait à la porte, immédiatement il pensa, "un client, des clients!" Il cria, "Entrez!" Ils entrèrent et c'était la police! Tout fut chargé sur le traîneau; alambic, tonneau de ferment, bouteilles et cruches, et en plus une sommation de paraître devant la Cour! Les policiers avaient visité une "dizaine" de domiciles et le père Thiénot fut le seul à être pris! "Pris les culottes à terre" (en flagrant délit) comme disait les gens, qui se demandaient où les policiers avaient pris leurs renseignements? Leur liste de noms?

Finalement ils apprirent que c'était le résultat du travail d'un "spotteur", ça c'était quelque chose de nouveau, Apparemment le printemps précédent un homme d'un trentaine d'années était arrivé au village. Il cherchait un emploi quelconque, il aurait préféré travailler dans une ferme, pour la saison; d'avril à septembre, six mois de travail et il trouva de l'emploi chez Lucien Bussinet qui sur sa grande ferme, avait de l'emploi pour au moins trois hommes et c'était pour la saison et notre Ti-Pit était pleinement satisfait. C'est lui qui demandait aux gens de l'appeller Ti-Pit. C'était un gai luron, ami de tous, chanteur gigueur, violoneux; invité partout, il était le bout-en-train dans les veillées. Il aimait le vin de "couvarte"! Toujours prêt à payer pour les autres, un vrai "sport" comme disaient les gens, surtout ceux qui vendaient de la boisson! C'était lui, Ti-Pit, qui avait fait la liste des noms des gens qui faisaient du jus d'alambic. Ceux qui en vendaient etc, etc.. C'était Ti-Pit le spotteur! Inutile de vous dire qu'il ne revint jamais dans la paroisse!

L'été suivant Pierre Lamousse eut un contrat important et pendant les vacances Ti-Jean l'aida et rendu à la fin de la deuxième semaine du mois d'août le contrat étant terminé, Piere dit à Ti-Jean, "Tu m'as bien aidé depuis le début des vancances, le contrat est terminé et dans deux semaines ça va être la rentrée des classes. Je sais que tu aimerais accompagner tes deux amis à Selkirk la semaine prochaine, et bien tu peux y aller vous allez passer deux semaines chez leur soeur, Mme Mirson. Elle a invité ses deux frères et dans sa lettre elle dit qu'ils peuvent amener un ami avec eux, ce qui veut dire toi! Je leur ai dit que tu pouvais y aller, mais de ne pas te le dire. Je voulais t'annoncer la grande nouvelle moi-même! Je vais te donner vingt-cinq piastres, pour tes dépenses et c'est plus que tu as besoin alors, avec le reste de l'argent, en passant à Winnipeg tu pourras t'acheter du linge!

Ti-Jean ne pouvait en croire ses oreilles! Surtout quand Pierre lui dit que, "Pour vous rendre en ville ça ne vous coûtera pas un sou, vous allez embarquer avec un de mes amis qui y va pour affaire, et de Winnipeg à Selkirk le prix du billet aller et retour est cinquante sous".

(à suivre)

Impromptu

Un procès peu banal

Doit-on enseigner la création de l'homme telle que décrite dans la Bible ou bien la théorie de l'évolution telle qu'introduite par Darwin au siècle dernier? Cette question peut sembler futile mais elle a donné lieu à des controverses qui font encore rage aux États-Unis, dans des régions où les groupes rigoristes voudraient que le récit de la Genèse soit accepté littéralement. (On sait que selon l'autre théorie, appelée aussi transformisme, l'homme primitif à été l'aboutissement de longues mutations impliquant certaines espèces animales).

En 1928, l'Arkansas a voté une loi qui rendait illégal l'enseignement de l'évolution dans les écoles et collèges publics. La mesure a été prise à la suite d'un plébiscite. Cette loi a été déclarée non constitutionnelle en 1968.

Jusqu'à récemment, la loi permettait que la théorie de l'évolution soit enseignée à condition que celle de la création le soit aussi. Ce qui ne satisfaisait pas les groupes intégristes, et un procès a été intenté en bonne et due forme, à Little Rock, dans une cour fédérale présidée par le juge William Overton.

Le jugement a été rendu le 5 janvier dernier, donnant raison aux avocats qui avaient plaidé pour la liberté de l'enseignement et le "traitement équitable" (balanced treatment) des théories sur les origines de l'homme. "Si la foi intégriste (fundamentalist) devait devenir religion de l'État, cela pourrait porter atteinte à d'autres religions", a dit le communiqué aux informations radiophoniques. Je m'intéressais un peu à cette affaire parce que j'en avais entendu parler par quelqu'un du Minnesota où elle a suscité aussi de l'intérêt, semble-t-il.

Coïncidence heureuse pour les uns, malheureuse pour les autres, le verdict de Little Rock est survenu lors du congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences à Washington. Il a été mis à l'ordre du jour! La prestigieuse association s'est prononcée contre l'enseignement du créationnisme, au nom de la constitution; et à son avis, "il y aurait danger à présenter un choix sans preuve", selon un rapport entendu à une émission de fin de semaine à Radio-Canada, "La science aujourd'hui". Fernand Seguin y interrogeait un des participants au congrès, un Américain bilingue qui n'a pas manqué de souligner par ailleurs que les forces conservatrices aux États-Unis jouissent d'un renouveau, avec la droite au pouvoir, appuyée par le mouvement de "la majorité morale".

* * *

Ces questions de l'origine de l'homme ont été traitées depuis longtemps par un anthropologue français qui est encore peu connu dans le monde anglo-saxon, le savant jésuite Teilhard de Chardin, surtout dans son ouvrage intitulé **Le phénomène humain,** difficile mais lumineux. Sans renier ni sa foi ni les données scientifiques qui lui étaient familières, Teilhard concilie la théorie de l'évolution avec la différenciation homme-animal, ou l'apparition de la conscience. Il tient compte de l'apparition de l'homme primitif en plusieurs points de la terre à la fois, dans la nuit des temps.

* * *

La controverse de l'Arkansas peut surgir ailleurs, et en fait, elle a alimenté une tribune téléphonique d'un poste de radio de Winnipeg dernièrement. L'hôte de l'émission a été bombardé de protestations de la part de gens outragés qui ne veulent pas du tout "descendre du singe"!

Pendant la partie que j'ai entendue, personne n'a mentionnée Teilhard de Chardin, qui est sans doute celui qui est allé le plus loin dans ce problème, comme homme de science et croyant tout à la fois. Et j'ignore si son nom et son oeuvre ont été évoqués lors de ce procès qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive; et s'il y aura appel en instance supérieure...

Ceux qui n'ont pas abordé Teilhard ne doivent pas se l'imaginer seulement comme un érudit penché sur des ossements millénaires dans une caverne chinoise. Il était tourné vers l'avenir et résolument "optimiste", bien qu'il eût probablement récusé ce mot. Dans **L'avenir de l'homme,** publié en 1959, il écrit par exemple: "L'Homme.... n'est pas encore zoologiquement adulte. Psychologiquement, il n'a pas donné son dernier mot... un Avenir se construit en avant de nous."

Rossel VIEN

Un Centre de préparation à l'emploi pour les femmes

Le Centre de préparation à l'emploi à l'intention des femmes aidera celles qui éprouvent des difficultés particulières à trouver un emploi satisfaisant. Il peut s'agir par exemple de femmes qui n'ont jamais travaillé à l'extérieur de leur foyer ou qui ne font plus partie de la population active depuis longtemps, ou encore qui envisagent de changer d'emploi.

Selon le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, qui a inauguré le nouveau Centre situé 324, rue Kennedy à Winnipeg, ce sont ces femmes qui ont le plus besoin de renseignements et de conseils appropriés au sujet de l'emploi. Ce Centre fait partie d'un programme visant à aider les femmes à réaliser leur potentiel au sein de la population active malgré les problèmes spéciaux que les femmes rencontrent sur un marché du travail en constante évolution.

La rapide expansion que connaît les industries de haute technologie fait qu'elles auront de plus en plus besoin de travailleurs spécialisés. D'ici la prochaine décennie, selon des études réalisées par le gouvernement fédéral, les femmes représenteront les deux tiers de la population canadienne faisant leur entrée sur le marché du travail. D'où l'importance pour les femmes de bien planifier leur carrière.

Le Centre aidera aussi les femmes à raffermir leur personnalité ou organiser leur vie familiale en fonction de leur carrière avant qu'elles puissent commencer à chercher un emploi. Pour ce faire le Centre sera affilié aux facultés de pédagogie, de service social et d'écologie humaine de l'université du Manitoba, donnant ainsi l'occasion aux diplômés de ces facultés d'acquérir une expérience concrète de counselling.



"Choix"

De plus les gens pourront bénéficier d'un système nouveau visant à les aider à faire un choix de carrière. Ce système appelé "Choix", permettra aux intéressées d'explorer des carrières en s'entretenant directement avec un ordinateur dans la langue de leur choix. Les usagers pourront aborder les professions grâce à l'un ou l'autre des sujets suivants par exemple: intérêts, aptitudes, études, rémunération, etc. L'ordinateur fournira alors immédiatement une liste de professions qui répondent à ces critères.

Pour les femmes qui travaillent déjà pendant la journée mais souhaitent entreprendre une nouvelle carrière, le Centre sera ouvert jusqu'à 20h30 le lundi soir.

Yvon GIROUX

50 emplois sauvegardés à Saint-Boniface

Un programme de travail partagé a permis d'éviter la fermeture d'une usine de construction de machines agricoles de Saint-Boniface, et 50 travailleurs de conserver leur emploi. Avec cet accord une partie des employés travaillera deux jours par semaine et l'autre partie trois jours.

C'est le ministre de l'emploi et de l'Immigration, M Llyod Axworthy, qui a annoncé l'accord d'un montant de $104 000 concernant l'usine Farm King (1980) Ltd. L'accord, le premier du genre à être conclu au Canada, fait partie d'un programme de mesures spéciales auquel le fédéral consacre 50 millions de dollars et qui a pour but de réduire au minimum les effets et l'étendue des licenciements Ce projet dont les modalités sont en place depuis le 7 janvier, sera d'une durée de six mois, et Farm King en est le premier bénéficiaire.

Selon le ministre Axworthy, l'accord conclu d'une durée de 20 semaines, permettra aux employés de retirer des prestations d'assurance-chômage, de sorte que les employés gagneront en fait de 80 à 85 pour cent de leur paye normale. À cause de l'horaire partiel en vigueur à l'usine, les employés auraient perdu $100 par semaine. L'accord a été signé par le président de la compagnie M. John Buhler, par le président du syndicat des employés M. Hans Wittich et par le minstre M. Axworthy.

L'accord a satisfait toutes les parties en présence. La compagnie conserve ses employés qualifiés, et les employés considèrent que c'était la meilleure alternative vu les conditions économiques. À cause de la baisse enregistrée dans la vente de machines agricoles à la suite du ralentissement des activités économiques que connaît la province, la compagnie se retrouvait avec tout près de $2 millions de machines invendues.

Le fondement législatif de ce programme existe déjà, ce dernier ayant été mis à l'essai dans une vingtaine de cas entre 1977 et 1979. La Commission de l'emploi et de l'immigration étudie présentement une douzaine de demandes de compagnies du Manitoba. Le ministre Axworthy a déclaré que les projets de travail partagé doivent durer au moins six semaines et que les demandes de participation au programme doivent être faites avant le 29 mai 1982.

Yvon GIROUX

Festival du Voyageur

Le Centre culturel franco-manitobain en collaboration avec le Festival du Voyageur annonce son 9e programme scolaire. Les Voyageurs scolaires pour cette année sont Jean-Pierre Dubé et Maurice Sabourin, qui se chargeront de visiter les écoles anglaises et de "Core French" pour donner une présentation historique. la famille Labossière, composée de Christiane, Robert, Eugène, Vincent, Aimé et Micheline (Mimi) visiteront les écoles françaises et d'immersion avec leur spectacle "La chasse aux bisons".

En plus de la tournée des écoles, le programme scolaire comprend des ateliers de danses, chants et un atelier métis. Il y aura des spectacles par Maurice Paquin, LaRoche et Laurent Roy. Il faut aussi ajouter le concours des pancartes, la visite des musées, le défilé, le concours de sculptures sur glace, la compétition interscolaire de raquettes.



Division scolaire de la Rivière Rouge No 17

La chronique qui suit fait état des points saillants de la réunion régulière du 11 janvier dernier dans la Division scolaire de la Rivière Rouge.

M. René Vermette, président, souhaita la bienvenue à MM. Jacques Catellier, Gilles Robert et Laurent Robidoux de la région de Saint-Malo ainsi qu'à M. Edmond Lacasse directeur de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys. M. Lacasse présenta un rapport dont on fera mention plus tard tandis que les autres visiteurs profitèrent de la période de questions pour se renseigner sur différents aspects pédagogiques et administratifs.

Les recommandations suivantes présentées par le comité de personnel furent approuvées par la Commission scolaire:

- Mme Thérèse Baudry remplacera en 1ière année Mlle Thérèse Lafrance à l'école de Sainte-Agathe à compter du 1er février 1982. Mlle Thérèse Lafrance reprendra ses fonctions en septembre 82.

- Mme Jeannine Macaulay remplacera Mme Rachelle Lemoine, démissionnaire comme aide-orthophoniste à l'école de Sainte-Agathe. Nous profitons de l'occasion pour remercier Rachelle et sa famille pour leurs précieuses contributions à l'école et à la communauté de Sainte-Agathe et leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle demeure à Île-des-Chênes.

- Un congé sans solde fut accordé à Mme Gisèle Marion, institutrice à Saint-Malo. Ce congé prendra place durant les mois de mai et juin 1982 pour permettre à Gisèle de compléter son Baccalauréat en Éducation. Nous lui souhaitons bon succès dans ses études prochaines.

- Un congé de maternité fut accordé à Mme Aline Pilotte. Ce congé débutera le 5 avril prochain. Mme Pilotte prévoit reprendre ses fonctions de secrétaire d'école à Saint-Malo en janvier 1983. Bonne chance, Aline, dans ce "projet à long terme".

Les écoles élémentaire et secondaire de Saint-Jean-Baptiste furent victimes d'une fuite d'eau à plusieurs reprises, ce qui nécessita leur fermeture les 5, 6 et 11 janvier dernier. Malgré le fait que chacun, professeurs et élèves, revenaient de vacances avec les bonnes résolutions d'usage pour se remettre au boulot, ce fâcheux incident, affectant non seulement le système d'eau courante mais encore le système de chauffage, imposait ces fermetures intempestives.

L'école secondaire de Saint-Pierre passa elle aussi au rang des victimes, non des intempéries cette fois mais d'un cambriolage accompagné de vandalisme. En effet, le directeur de cette école nous donna un compte rendu du travail du (des malfaiteur(s) dans la nuit du 10 janvier,. Les dégats, jusqu'à date, se chiffrent à quelque mille dollars. La gendarmerie poursuit son enquête à cet effet.

Suivant une demande du comité de perfectionnement professionnel des professeurs, la division commanditera la participation d'un enseignant à la conférence du 23 janvier prochain intitulée "The World in the Classroom". Il s'agit d'une conférence majeure organisée conjointement par plusieurs organismes dont la "Manitoba Teacher Society" et l'ACDI pour n'en mentionner que quelques-uns. Cette conférence se tiendra à l'Université de Winnipeg. Notons en passant que le comité de perfectionnement divisionnaire commanditera lui aussi la participation d'un enseignant.

Malgré une longue séance de négociation le 7 décembre dernier, les professeurs et la Commission scolaire ne parvinrent pas à parapher une nouvelle entente collective. Les discussions se poursuivront le 28 janvier prochain par l'entremise d'un conciliateur provincial.

Plusieurs décisions, dont voici quelques-unes. furent prises relativement aux affaires courantes:

- MM. Germain Vermette, Edouard Robidoux et Marc Hamonic représenteront la division à la rencontre régionale de MAST à Vita le 26 janvier prochain.

- La quota-part de 1090$ de la division scolaire comme membre du CéFM fut discutée et approuvée.

- Après analyse des soumissions pour l'huile à chauffage livrée aux écoles de Saint-Malo et de Sainte-Agathe respectivement, la Commission scolaire a choisi la compagnie Esso Imperiale dans chacun des deux cas à cause de ses prix plus modiques que les autres compagnies.

- La division augmentera son assurance responsabilité civile de 10 à 20 millions de dollars à compter de janvier 82. Cette nouvelle protection ne coûtera à la division que 100,00$ de plus que l'an passé.

La prochaine réunion régulière de la Commission scolaire aura lieu le lundi 8 février à 19 heures 30.

À la prochaine.

Une bonne nouvelle pour les amateurs des Jets

Les Jets de Winnipeg et la Corporation des Entreprises de Winnipeg ont annoncé lundi, par l'entremise de M. Michel Hétu, une amélioration quant à l'accessibilité aux billets et du système de distribution permettant aux fervents amateurs des Jets d'obtenir un choix des meilleurs sièges disponibles indépendamment de l'endroit où ils résident.

Le nouveau système de billets comporte deux aspects utilisant tous deux les services du "Manitoba Telephone System" pour assurer un bon service et un choix de sièges disponibles à tous ceux qui désirent des billets pour une partie des Jets.

Une partie importante de ce système, c'est la mise en marche d'un réseau de lignes téléphoniques sans frais reliées directement au guichet de l'aréna de Winnipeg. Les numéros de téléphone peuvent être composés de n'importe quel endroit au Manitoba, en Saskatchewan et dans le nord-ouest de l'Ontario et permettent aux intéressés de réserver n'importe lequel des sièges disponibles grâce à la carte de crédit Visa ou Mastercharge. La personne pourra prendre possession de ses billets au guichet de réservation à son arrivée à l'aréna.

La réservation par téléphone n'est pas une nouveauté dans le domaine du sport professionnel. Il est déjà utilisé avec succès par les Nordiques de Québec, les Expos et les Alouettes de Montréal.

L'autre aspect important du nouveau système, c'est la mise en place d'un réseau de 24 agences de billets pour les amateurs. Les agences, dont 20 d'entre elles sont situées entre autres dans de grand centre d'achats de la ville, et les 4 autres sont à Brandon, Portage, Selkirk et Altona, possèdent des billets non imprimés. Un amateur désirant se procurer des billets se rend à l'agence de son choix, qui communique avec le préposé au guichet de l'aréna pour s'informer des meilleurs sièges disponibles. Après que le client ait fait son choix, le préposé indique manuellement les renseignements concernant la section, la rangée et le siège validant ainsi les billets, et les remet au client. Au même moment, le préposé au billet à l'aréna, retire de la circulation les billets imprimés afin de prévenir le dédoublement de la vente.

M. Michel Hétu, vice-président du marketing pour les Jets, a déclaré que les résidants des villages du sud de la province où demeurent des francophones comme Sainte-Anne, La Broquerie, etc, seront bientôt desservis par une agence semblable.

Les deux systèmes, les réservations par carte de crédit et les agences de billets, sont déjà en opérations. Les agences de billets peuvent servir toutes les personnes qui désirent acheter des billets quatre parties à l'avance. Quant aux réservations par carte de crédit, le système peut servir ceux qui désirent des billets pour n'importe laquelle des parties à domicile des Jets jusqu'à la fin de la saison. Ce système est en opération du lundi au samedi de 9h30 à 17h30.

Yvon GIROUX

Partie de cartes au CCFM

Partie de cartes et encan chinois au CCFM samedi le 30 janvier à 20h00 organisé, par le "Canadian Crossroads International". Bienvenue à tous!

Le CCFM

présente

Rétrospective des oeuvres de René Clair

tous les lundis à 20h00
jusqu'au 1er mars - entrée gratuite
Cette semaine - lundi, le 1er février



"The Flame of New Orleans"
- am. 1941

RE - René Clair, PH - Rudolph Mate, MUS - Frank Skinner INT - Marlene Dietrich, Roland Young, Andy Derine, Bruce Cabot. Fable romantique. Belle américaine, riche, revient d'Europe.

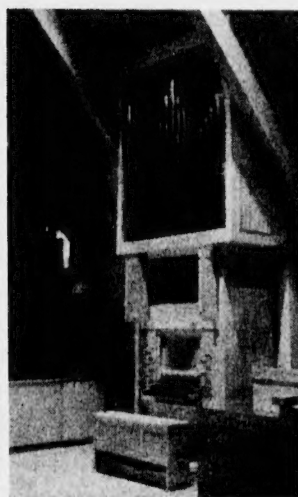
Dédicace des orgues

du Monastère cistercien de Notre-Dame des Prairies

Holland, Manitoba

Mercredi le 10 février à 19h30

par M. Carl Fudge de Boston
$4.00 pour adultes - $2.50 pour enfants
Vu le nombre de places,pour réservations



Téléphonez au
No **(1) 526-2000**
ou (1) 526-2002

ou écrire à:
L'organiste
C.P. 310
Holland, Manitoba
R0G 0X0

Clavecin & Clavicorde
jeudi le 11 février à 20h00
par M. Carl Fudge
à la salle de Holland

$4,00 pour adultes
$2.50 pour enfants

Bienvenue à tous



MAURICE PAQUIN

comédien et chansonnier

en spectacle

au CINÉMA JOLYS
à Saint-Pierre-Jolys
le samedi 6 février 1982
à 20h30

billets. - **$5.00**
Téléphonez à A.Desharnais No **433-7988**
ou D. Saive No **433-7285**



Sous la Coupole

Collège universitaire
de Saint-Boniface

Qu'est-ce que l'anthropologie?

L'anthropologie est la science qui étudie l'homme, dans son ensemble, c'est-à-dire de l'origine de l'homme à ce qu'il est aujourd'hui. Il s'agit d'une étude qui comporte quatre volets bien précis. Premièrement, on a l'analyse des caractéristiques physiques de l'homme, c'est ce qu'on appelle l'anthropologie physique. Elle dresse un tableau biologique de notre évolution et ce à partir des premiers hominidés, les ancêtres de l'homme actuel, il y a environ 2 millions d'années. Plus concrètement, cette discipline s'attaque à la description des particularités physiques de l'espèce humaine: par exemple, les sortes de cheveux (crépus, raides, ondulés), la pigmentation de la peau, les sortes d'ossature, les groupes sanguins qui caractérisent une population bien définie.

Le deuxième volet de l'anthropologie c'est l'archéologie. Avec ce mot vous pouvez tout de suite avoir une image qui vous saute aux yeux: celle d'un individu creusant le sol à la recherche de témoignages du passé. L'archéologue c'est bien cet individu qui essaie de reconstruire le mode d'existence de populations aujourd'hui disparues. Comment? à l'aide des objets qu'elles ont abandonnés sur le sol. Prenons l'exemple d'une population indienne établie sur le bord de la rivière Rouge, il y a plus de 1,000 ans, eh bien, le travail de l'archéologie va permettre de reconstruire des éléments sur son mode d'exploitation du milieu, sur la façon dont elle vivait.

La troisième facette c'est l'ethnolinguistique. Beaucoup moins connue cette discipline de l'anthropologie n'en est pas moins importante. Elle essaie d'établir les liens profonds qui existent entre la culture et la langue, c'est-à-dire montrer en quoi la langue est une production purement culturelle. Qu'est-ce qui fait qu'en France on parle le français à l'heure actuelle? L'anglais depuis Shakespeare a-t-il évolué, en quoi? Quels sont les liens de parents entre les langues latines? Quelle est l'origine de la langue des Inuit? sont des exemples de questions que se posent les ethnolinguistes.

Le dernier aspect de l'anthropologie c'est l'ethnologie ou l'anthropologie culturelle. Je l'ai gardé pour la fin car il représente le coeur de l'anthropologie et probablement sa raison d'être la plus importante. L'ethnologie c'est l'étude de l'homme culturel, de tout cet outillage qu'on appelle la culture et qu'il utilise pour exploiter les différents environnements de la planète. En fait d'exploitation de la nature, l'homme a su aller partout; de la forêt équatoriale aux îles exotiques du Pacifique en passant par les déserts de sable ou de glace.

L'ethnologie c'est plus spécifiquement l'étude des ethnies, de la forme d'organisation sociale que des populations se sont donnée au fil des années. L'ethnologie fait référence à l'histoire sans laquelle aucune compréhension du présent n'est possible.

On a donc maintenant une image globale de l'anthropologie. On peut se demander à quoi elle sert. En gros, cette science nous permet de cerner la réalité qui entoure le phénomène humain, de sa naissance à nos jours. Il s'agit donc d'un bagage qu'il est bon en temps qu'individu de connaître. De connaître, car il nous permet de faire le lien entre les premiers hominidés et la réalité bien empirique que nous sommes. Et puis, ça nous aide aussi à comprendre les différences rencontrées chez d'autres peuples. Ces différences apparaissent non pas comme des anomalies de la nature mais comme des pratiques aussi valables que les nôtres.

Jean-Marc FONTAN

Causerie

avec **Monsieur Dean Louder,**
géographe de l'Université Laval au Québec
le mardi 2 février, à 20h., salle 2127

"LA LOUISIANE FRANÇAISE: SOCIÉTÉ CRÉOLE OU ACADIENNE DE LA DISPERSION".

Il existe une discordance entre la réalité vécue par les francophones de la Louisiane et l'image que s'en fabriquent l'élite locale ainsi que les Québécois et les Français. Cette vision insiste surtout sur la transplantation de cette population, sur ses origines acadiennes, voire européennes, et, de ce fait, suggère un lien de parenté avec le Canada français et la francophonie mondiale. Toutefois, les faits indiquent une culture créole distincte. Le rejet de cette réalité peut s'expliquer, d'une part, par l'américanisation de l'élite et de la jeunesse louisianaise et, d'autre part, par la signification idéologique de la vision continentale du Québec et par les notions romantiques de la France d'un empire perdu.

Les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont préparé encore cette année, un spectacle de chansons et de musique.

Ce spectacle.**POURQUOI CHANTER?,** qui sera du genre cabaret, aura lieu, à 20 heures, le vendredi 5 février et le samedi 6 février 1982 à la Salle académique, 196, avenue de la Cathédrale.

Les billets se vendent $3.00 pour les étudiants et pour les personnes d'âge d'or et $3.50 pour les invités et ils sont disponibles au Collège (No 233-0210)

Venez prendre un verre et vous détendre avec nous!

Le Comité culturel

La semaine du respect de la vie



De gauche à droite: Docteur John Scatliffe, M.D. représentant les docteurs du Manitoba pour la vie; Lynda Choquette, Directrice "League for Life of Manitoba, Inc.", M. le Maire W. Norrie; Patricia Soenen. RN, présidente "League for Life of Manitoba Inc.), Jennifer Yarish, Judy Yarish, RN, représentant la Ligue pour la vie, de Winnipeg.

La semaine du 7 au 13 février a été désignée "La semaine du respect de la vie" par le maire de Winnipeg, M. William Norrie.

Au cours d'une cérémonie au bureau du maire, mardi le 12 janvier, M. Norrie a signé une proclamation officielle dans laquelle tous les citoyens sont encouragés à prendre part aux événements qui auront lieu autour de ce thème.

La semaine du respect de la vie est organisée par la Ligue pour la vie afin de "renouveler dans notre milieu une appréciation de la valeur innée de chaque vie humaine dans le but de diminuer les attaques contre elle".

Parmi les événements prévus durant cette Semaine pour le respect de la vie sont des célébrations de la vie dans plusieurs églises, un concours de pancartes pour les enfants, un "Open House" au bureau de la Ligue (579, rue Des Meurons), des kiosques dans divers centres d'achats.

On peut se procurer plus d'informations au sujet de ces événements au bureau de la Ligue au No 233-8047.

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ par Maryse LAIROT

À ne pas manquer... pour les amateurs de hockey.... à l'émission **Manitoba Express du 29 janvier, 18h30,** Pierre Chevrier s'entretiendra avec la vedette Serge Savard.

Le dimanche 31 janvier à 17h30, au cours de l'émission **GÉNIES EN HERBE,** les équipes du Collège de Saint-Boniface et de Louis Riel auront fort à faire et verront leurs connaissances générales rudement mises à l'épreuve sous le feu roulant de questions que leur posera l'animateur de la série: Louis Lemieux.
Une réalisation de Marie Benoist-Martin.

À 18h30, le même jour, pleins feux sur **Yvon Deschamps...** de l'humour, du rire, mais aussi des monologues inédits.

Ce sera suivi, à 20h30, par ARIOSO, une dramatique d'une très grande subtilité psychologique, vivante et fraîche, abordant un thème éternel, le douloureux problème de l'amour entre personnes du même sexe.

Le mardi 2 février à 20h00, PHARE OUEST brossera le portrait de Réginald Bigras, un Québécois aventureux, parti tenter sa chance dans les Montagnes Rocheuses et qui, aujourd'hui, est un comédien-artiste confimé dans sa province d'adoption: l'Alberta. Une réalisation de Mariette Hains.

Mais attention: Phare Ouest s'attaquera bientôt à Mag Dog Vachon. Une lutte passionnante à ne pas manquer, le 10 février (un mercredi exceptionnellement à cause du match des étoiles). Réservez vos places.

Tout le monde pense au Festival du Voyageur. **CBWFT** aussi et **prépare** activement **son TÉLÉ-RELAIS** pour vous accueillir tous les soirs à 18h30 pendant cette semaine extraordinaire.

Les jeudis 4, 11, 18 et 25 février, nous vous présenterons, à **23h10,** les quatre épisodes de la série ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE, un film de Stellio Lorenzi. Ce film, de Stellio Lorenzi, n'est pas seulement la reconstitution du grand procès que suscita l'"Affaire Dreyfus", mais il est aussi et surtout le portrait d'un homme qui est allé jusqu'au bout dans sa lutte pour la vérité. C'est l'histoire d'un écrivain qui a eu le courage de s'insurger contre le fanatisme et l'intolérance À voir.





CHRONIQUE RADIO par Huguette LE GALL

MICRO-MATIN prépare le festival

Affrontant la tempête, MICRO-MATIN **s'est rendu à Saint-Malo le vendredi 22 janvier** pour féliciter Pierre LaRoche, le premier Voyageur originaire de la campagne.
En soirée, Micro-Matin a assisté au match de hockey opposant l'équipe du Festival du Voyageur à celle des Etoiles de Saint-Malo, rencontre passionnante qui vit la victoire des Etoiles par 11 à 7 et dont un compte-rendu fut présenté le lundi 25 janvier dans le cadre de l'émission.
Une sortie très agréable que Micro-Matin se propose de renouveler, attendant vos invitations. Stéphane et Monique en ont profité pour s'entretenir avec diverses personnes de Saint-Malo, notamment Pierre et Carmen LaRoche, les Voyageur et Voyageuse officiels, Gilbert Hébert, Gabriel Catellier, l'animateur du relais de l'Abbaye l'an passé, l'abbé Nadeau, et bien d'autres.
Ces entrevues seront diffusées à Micro-Matin, pendant la semaine précédant celle du Festival du Voyageur, soit **du 8 au 12 février.**

À PASSÉ D'AUJOURD'HUI

le **mardi 2 février à 8h45,** Monique laissera la parole à Laurent Dubé, agriculteur éleveur de la Broquerie, qui racontera sa vie, ses réalisations, ses joies et ses peines.

Le jeudi 4 février à 8h45: Ce sera au tour de Lionel Goulet, de Saint-Malo, plus connu sous le nom de "TRADER", de revivre son enfance et sa vie la ferme. Actuellement à la retraite, "TRADER" parle avec amour de la terre et de ses loisirs.

— — — —

Grâce à ses employés, Radio-Canada s'implique de plus en plus dans la communauté.

Dans les sports par exemple:

À Schmokey Night, le samedi 23 janvier, les médias affrontaient les Blue Bombers au cours d'une partie de volley-ball. Stéphane Cherpit et le technicien Georges Couture ont vaillamment défendu les couleurs de Radio-Canada. Ils excellèrent à la défence et furent sur la glace lors des trois buts marqués (dont un par Georges Couture) par leur équipe.
Même si les Blue Bombers l'emportèrent par 4 à 3, nous adressons une mention honorable à nos sportifs.
Le dimanche 31 janvier à 19h00, notre équipe de hockey LES MEDIAS DE RADIO-CANADA, affrontera à Sainte-Anne l'équipe de Sainte-Geneviève. Si vous voulez passer une très bonne soirées, allez applaudir nos athlètes.

Dans la vie sociale

Le dimanche 31 janvier, entre 14h00 et 15h00, Nadine et Stéphane seront prêts à recevoir vos dons au "Teléthon" des Lyons, à CKY. Ce "téléthon" est organisé pour venir en aide aux personnes défavorisées. Soyez généreux.

Par la promotion des talents nouveaux

Afin de mieux faire connaître nos jeunes artistes, Léo Dufault prépare une nouvelle série radiophonique qui donnera leur chance à ces jeunes souvent méconnus.

Au cours de cette série qui commencera début avril, et qui sera diffusée dans l'ouest canadien, vous pourrez applaudir entre autres: la chanteuse Marie Patenaude, étudiante à l'université de Brandon, le claveciniste Eric Lussier, le guitariste-jazz Laurent Roy, les interprètes Jacques Chenier et Patrice Bouliane et bien d'autres.

Ne mettez pas votre confiance dans l'argent, mais mettez votre argent en confiance, faites-nous parvenir votre "Coup de pouce"

VENEZ ASSISTER À LA FINALE DE

Pile ou Face

LE VENDREDI 5 FÉVRIER À 19h00

À CBWFT, Studio 41, 541, avenue Portage

60 PLACES SEULEMENT SERONT RÉSERVÉES AUX SPECTATEURS.

Si vous voulez gagner de très beaux prix, des dollars en argent et des collections de pièces de monnaie, réservez-vite vos billets en composant le No 775-8351, poste 249.

Réalisation: **François Savoie**

CBWFT 3/10

INFO DIOCESAINS

CHRISTIAN BEAULIEU AU MANITOBA

SOIRÉE-RENCONTRE

POUR QUI? : Pour jeunes de 17 ans et plus

OÙ? : Centre de pastorale, 622, avenue Taché, Saint-Boniface

QUAND? : Jeudi le 11 février à 19h30

THÈME? : **Amour, sexualité et pratique religieuse.**



Qui est Christian Beaulieu?

Christian Beaulieu, ordonné prêtre en 1968, est constamment en contact avec plusieurs mouvements de renouveau dans l'Église. Il est surtout engagé dans les mouvements de jeunesse. Il écrit régulièrement dans le magazine Je Crois dont il est le directeur.

Christian Beaulieu est également l'auteur de "Si l'on mettait le feu" et "Jeunes, amour, et sexualité".

Jeunes, soirée qui saura vous intéresser

VIDÉO PERSPECTIVES

Au Cable 13, le jeudi, 4 février, à 22h à l'affiche:
Les réfugiés de l'Amérique Centrale

Invitée: Mme Sandra Pentland, directrice des programmes internationaux du YMCA du centre ville de Montréal, s'intéressant aux pays en souffrance.

Interviewer: Gilles Primeau, P.B.

Mme Pentland a travaillé, à quatre reprises depuis le mois d'avril dernier, dans les camps des réfugiés de San Salvador. Son reportage est très révélateur.

ENVOI MISSIONNAIRE EN HAÏTI

Trois Soeurs du Sauveur se préparent à fonder une mission dans la paroisse de Saint-Gérard à Port-au Prince en Haïti où oeuvrent des Pères Rédemptoristes canadiens: ce sont soeur Alma Chaquette, soeur Hélène Poiron, et soeur Denise Jubinville. Les deux premières quitteront le Canada le 13 février prochain; soeur Jubinville partira le 1er mai.

Une cérémonie d'envoi missionnaire, présidée par Son Excellence Monseigneur Antoine Hacault, aura lieu à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le 31 janvier prochain, à 10h45.

LE JOUR DU SEIGNEUR

La messe du "Jour du Seigneur" du dimanche 31 janvier, en provenance du Manitoba sera télédiffusée de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens de Saint-Boniface.

Célébrant: l'abbé Lucien Roy, curé.

À l'antenne de CBWFT - Canal 3/Cable 10 à 10h.

JEUNE COUPLE

Relance du jeune couple
moins de 6 ans de mariage
5 - 6 - 7 février

Pour découvrir les forces & faiblesses de votre mariage.
Pour se mettre à l'Écoute de l'un & de l'autre.

Venez! tenter l'expérience d'une Relance dans un climat de respect de d'échange. Pour plus de renseignements et l'inscription composez le No 255-1979 - Rose Marie ou No 247-8295 Gilles Beaudry c.s.v.

TÉLÉVISION CBWFT - CANAL 3/CABLE 10

Émissions religieuses

Le dimanche 31 janvier

9h45: **Ma Soeur la terre**
LE FROID. Le froid nous cause bien des ennuis, mais il nous rend aussi des services. Claude raconte les bienfaits du froid à Claire et à François.

10h : **Le jour du Seigneur**
De l'église des Saints-Martyrs-Canadiens de Saint-Boniface.
Célébrant: l'abbé Lucien Roy.

17h : **Second Regard**
2e partie: Le couple en crise (3e et dernière émission).

Le mardi 2 février

22h10: **Rencontres** (Interview)
Chedid (Andrée), née au Caire, en France depuis 1946, auteur d'une oeuvre considérable qui lui a mérité de nombreux prix.

Saint-Claude

Carnaval d'hiver

Comme par les années passées, le comité de l'aréna de Saint-Claude organise un carnaval d'hiver. Cette année l'accent sera sur la participation locale des équipes de ballon-balai, de hockey et diverses activités sur la glace.

Tous les soirs de la semaine du 1er au 7 février il y aura des activités à l'aréna mais c'est surtout à compter du vendredi 5 février que le programme prend de l'ampleur.

Trois candidates se présentent au concours de reine du carnaval. Ce sont: Jacqueline Dequier, Nicole Gautron, Gisèle Philippe. Le couronnement de la reine aura lieu vendredi soir à l'aréna pendant l'intermission d'une joute de hockey. Celle-ci se rendra alors à la salle Radaz pour assister à la danse du carnaval.

Le samedi matin de 9h00 à midi ce sera le délicieux déjeuner aux crêpes dans la salle de l'aréna. Beaucoup de familles profitent de cette occasion pour déguster ensemble un bon repas.

Les amateurs de hockey pourront assister à une variété de joutes: hockey junior, hockey des filles, hockey des garçons de moins de 14 ans avec leur père. Dimanche après-midi on pourra s'attendre à ce qu'il y a de mieux lors de la joute des "étoiles du hockey". Et, pour clôturer le carnaval dimanche soir, les "anciens professionnels" de hockey seront sur la glace.

Le programme du carnaval s'annonce bien. Il y aura des activités pour divertir les gens toute la fin de semaine. Bienvenue à tous les 5, 6 et 7 février.

Rose PHILIPPE

Mario Duschenes à l'AF

Le lundi 1er février à 20h00, l'Alliance française recevra M. Mario Duschenes, flûtiste et chef d'orchestre réputé. Il vient de Montréal nous parler de l'histoire de la flûte et son répertoire. Cette soirée aura lieu 156, rue Spence, Winnipeg, dans les locaux de l'Alliance française.



À LA RECHERCHE DE FOYERS

Le Festival du Voyageur est à la recherche de foyers afin d'héberger des jeunes Québécois qui seront ici pour le Tournoi international de Hockey voyageur qui aura lieu du 17 au 21 février 1982. Pour plus de renseignements ou pour offrir votre assistance, S.V.P. contactez Adrien Moquin au No 247-7692.

Somerset

4e tournoi annuel de hockey

Malgré un froid incroyable, le quatrième tournoi annuel de hockey "midget" organisé par le conseil Langevin des Chevaliers de Colomb les 15, 16 et 17 janvier fut un réel succès. Six excellentes équipes se sont affrontées à l'aréna de Somerset: les Winkler Flyers, Steinbach Millers, Holland Rockets, Somerset Knights, Pineview Saints (de Saint-Georges et Pine-Falls), et le Collège Mathieu de Gravelbourg.

Les équipes de Winkler et Steinbach ont joué pour le championnat dimanche soir et Winkler remporta la victoire. Norbert Toupin, de Saint-Léon, député du district au Conseil Langevin, présenta le trophée à l'équipe gagnante. Le trophée de consolation alla à l'équipe de Holland qui comprend aussi des joueurs de Treherne.

Les familles de Somerset et de Saint-Léon hébergeaient les joueurs qui venaient des villages éloignés.

Calendrier

N'oubliez pas la soirée-cabaret avec Maurice Paquin qui aura lieu à la salle communautaire vendredi prochain, le 5 février.

Les membres du club Pembina se rencontrent maintenant au sous-sol de la salle communautaire tous les mardis à 14h.

Il y aura un tournoi de hockey pour les jeunes de 12 ans et moins, le dimanche 31 janvier.

Odile OSTROWSKI

Filles d'Isabelle, cercle de la Nativité.

En septembre 1981, les activités coutumières reprirent à notre cercle de la Nativité. Rappelons que le dévoilement de la Charte se fit pour trois de nos membres que le Seigneur a rappelé à Lui au cours de l'année.

Nous avons eu des élections à l'automne. Mme Anita Poiron fut réélue régente pour un autre terme. Nous avons eu en octobre, la visite de Mme Blanche Catellier régente provinciale, accompagnée de Mme Irène Catellier, régente du Cercle de Saint-Malo ainsi que l'abbé Robert Nadeau, aumônier, pour l'installation des officières. Les tâches sont partagées en divers comités au cours de l'année, nous avons contribué à plusieurs bonnes oeuvres, qui demandaient de l'aide, car c'est le but de notre organisation. Nous avons aussi aidé à l'organisation des fêtes Centenaires de Somerset en construisant un char allégorique pour la parade, qui fut bien louangée, puis nos membres servirent le déjeuner aux crêpes deux jours de suite à la salle communautaire.

Nous avons en plus, fait un don substantiel aux missionnaires qui sont parties à Haïti, ce sont deux religieuses de s.n.j.m. Sr Corinne Chartier et Sr Pauline Saurette qui furent institutrices à Somerset; puis en février deux autres missionnaires partiront aussi à destination d'Haïti, ce sont Sr Hélène Poiron, et Sr Denyse Jubinville Soeurs du Sauveur, toutes deux originaires de Somerset. Comme la région est très démunie, vos dons seront fort appréciés car la vie y est très pénible.

Nous avions acheté à l'automne, des tables pliantes vernies pour la salle paroissiale et posé un nouveau revêtement de plancher à la cuisine, et pour la fête de Noël, de beaux bouquets de fleurs pour orner notre sanctuaire. L'année se termina par une belle soirée de Noël, souper et soirée toute imprégnée de l'esprit de la fête, qui fut très agréable pour tous les membres. C'est avec plaisir que nous avons accueilli quatre nouveaux membres ce sont: Mme Carmelle Boulet, Gabrielle Boulet, Adrienne Foster et Lucille Gaudet. Tel est le bilan de nos activités pour 1981 et c'est avec optimisme que nos allions commencer la nouvelle année.

Mais voilà que le 28 décembre, un désastreux incendie réduisit en cendres notre belle église dont nous étions si fiers. En quelques heures tout fut réduit en cendres. Rien n'a été sauvé. Comme nous avions nos réunions dans le sous-sol, la salle paroissiale, le cercle a tout perdu. Tables, mobilier nos beaux costumes pour l'installation, charte, registre, enfin, tout. Nous avons eu une assemblée à la bibliothèque de l'école secondaire, élaboré quelques plans, essayé de se remettre sur pieds, en attendant un nouveau local nous aurons fort à faire mais nous voulons faire tout en notre pouvoir pour continuer à faire marcher notre cercle de Filles d'Isabelle.

Fleur-Ange Labossière, rédactrice
Cercle de la Nativité, Somerset
le 12 janvier 1982

Lorette

Nouvelles de l'École Lagimodière

Le personnel de l'école Lagimodière souhaite la bienvenue à Mme Irène Lemoine, nouvelle institutrice en sixième année. Nous lui souhaitons bonne chance et bon succès.

Les élèves sont heureux de nous apprendre que l'école a publié un bulletin de nouvelles qui circulera dans vos foyers tous les deux ou trois mois. Il porte le titre: "Le Voyageur éclair à l'école Lagimodière". Prenez le temps de lire ce bulletin, il vous concerne tous. Le conseil étudiant de l'école aura, dès la semaine prochaine, une vente de cahiers de la Saint-Valentin, en français. Encourager cette vente, une bonne manière de vivre son français. Le coût des cahiers est $1.05 (pour 30 valentins sous pression) et $1.30 (pour 55 valentins avec enveloppes)...

Comité culturel:

Comme vous le savez le comité culturel est toujours à votre disposition, un cours de coiffeuse pour adultes, nous sera offert le 15 février à 19h30 à l'école secondaire de Lorette. Pour plus d'informations téléphonez à Michelle De Rocquiny au No: 878-3440 ou Agathe Lacroix au No: 878-3087.

Lilliane LANSARD

INTERROGATION

Oui à la vie

Qui vous à crée? Dieu m'a créé. Comment vous a-t-il créé? Dieu m'a créé à son image et à sa ressemblance. Pourquoi vous a-t-il créé? Pour le connaître, l'aimer et le servir en ce monde et pour être heureux avec Lui pour toute l'éternité.

Ces trois petites questions que plusieurs générations de juifs et chrétiens ont appris par coeur, résument le pourquoi du mouvement pour le respect de la vie. Puisque chacun de nous est une réflection, une image, de Dieu, puisque chaque être humain a une tâche dans la vie que lui seul peut remplir, la vie de chaque personne est unique et d'une valeur inestimable. "Avant de te former dans le sein, je te connaissais; Avant ta naissance, je t'avais consacré". (jes: 1:5).

D'ailleurs, Mère Thérèsa de Calcutta la sainte du XXe siècle, administre une preuve irréfutable de la valeur de la vie. En soignant les mourants, les lépreux, les tout-petits rescapés des cliniques d'avortement, n'est-ce pas Dieu lui-même qu'elle soigne? Elle accueille la vie de toute personne quelles que soient les circonstances. En plus, d'une voix ferme elle rappelle à tous que l'avortement, et ses proches cousins l'infanticide et l'euthanasie, sont une destruction de la vie, de la famille, de la paix.

Les personnes telle que Mère Thérèsa ne font que nous donner l'exemple. Cependant, comme nous le rappellent les évêques du Québec, "C'est toute la population qui doit être engagée dans ce débat. Nous avons tous la responsabilité de promouvoir le respect de la vie et de développer des attitudes d'accueil devant une nouvelle naissance aussi bien qu'a l'égard des personnes en difficulté". Nous, les laïcs, pères et mères de famille, grand-parents; quelles sont nos attitudes envers une nouvelle naissance - surtout une naissance non-prévue, non désirée? Que disons-nous d'un couple qui accueille une famille nombreuse? Que faisons-nous face à une jeune fille de notre connaissance qui est enceinte? Appuyons-nous les parents d'un enfant handicapé, et lui aussi? Les personnes âgées, les accueillons-nous, surtout celles qui sont malades ou qui sont seules?

Tout cela, c'est l'amour du prochain qui nous l'ordonne.

Cet amour nous ordonne encore d'avantage - c'est d'être comme Mère Thérèsa, le pape Jean-Paul II, comme d'autres saints et saintes de la terre, la voix de ceux qui n'en ont pas! Pour faire cela il faut qu'on s'instruise, qu'on prenne position et qu'on l'explique à nos confrères nos amis! De plus, puisqu'on fait partie d'une démocratie, nous pouvons réclamer une loi qui protège la vie de tous, avant et après la naissance.

Ici, au Manitoba des organisations ont été formées par des bénévoles dans le but de faire respecter le droit à la vie. Dans le domaine de l'éducation c'est la Ligue pour la vie et ses quinze groupes affiliés qui s'en occupent en faisant de la recherche, des présentations dans les écoles, les églises, des kiosques d'information, des journaux à caractère éducatif tel qu'Actualité Vie, etc... Présentement elle prépare une semaine pour le respect de la vie du 7 au 13 février dans le but de répandre l'information sur les questions touchant le respect de la vie. À chacun d'y faire sa part.

L'appui à la mère en détresse à cause de la grossesse, c'est l'oeuvre du "Pregnancy Distress Service". Ces bénévoles agissent comme conseillères, amies, et soutien de toutes les femmes qui ont besoin d'aide pour accepter leur grossesse et la conduire à terme. Il y a de plus en plus de demande d'aide de la part de jeunes filles: la tâche est lourde.

Au niveau de la politique, la Coalition pour la protection de la vie humaine vient de se réorganiser. Ce qui est à retenir c'est que chaque partie du mouvement pro-vie a besoin de bénévoles ainsi que d'appui moral et financier. Ceux dont la vie est menacée comptent sur les chrétiens et toute personne de bonne volonté pour leur venir en aide.

Élèverez-vous la voix, agirez-vous pour la défense de la vie?

"Oui je vous le déclare, tant vous avez fait la chose à l'un de mes petits frères que voici, tant vous l'avez faite à moi-même". (Matthieu 25:40)

Anna DÉSILETS

Vie sociale

Baptêmes

Trina, Deborah, fille de Paul et Deborah **Racine** de Lorette, née le 17 décembre 1981 et baptisée le 17 janvier 1982. Parrain et marraine: Mervin et Yvonne Zawislak.

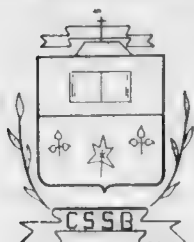
Lisa, Marie **Kotowiez**, née le 13 décembre 1981, baptisée le 17 janvier 1982, enfant de Matfel et Elaine Kotowiez de Lorette. Parrain et marraine: Denis et Lynn Gauthier.

Roxanne, Nicole fille de Barry et Doris **Marciski** de Lorette née le 17 novembre 1981 et baptisée le 17 janvier 1982. Parrain et marraine: Gérard et Jeannine Gendron.

Cabaret familial

Le Centre culturel franco-manitobain présente un cabaret familial "La cabane de bois de la famille aux pois" qui aura lieu au foyer du Centre tous les soirs durant le Festival du Voyageur, du 14 au 21 février de 17h à 21h.

La très dynamique famille aux pois, vous accueillera et animera les soirées remplies de chants, concours et beaucoup de rires. Les invités spéciaux seront Louis Dubé, et Maurice Paquin.



Collège secondaire de Saint-Boniface

Comité: Gisèle Dupasquier, Lucienne Loiselle, Paul Préfontaine. Jean-Louis Ouellette (photographe).



L'HISTOIRE DES CASQUETTES AU COLLÈGE

On note un retour aux Casquettes au CSSB. Dans les années cinquante, il y a assez longtemps de cela, le pensionnaire au Collège se singularisait par sa casquette, une casquette assez traditionnelle. Le pensionnaire nous arrivait de la campagne et pour le citadin, l'externe, ce couvre-chef apparaissait un peu démodé et on a tenté de ridiculiser la casquette. Toujours en est ce que pour garder la casquette en vogue le club des "Casqueutes" pris naissance. Ce Club avait pour mandat la promotion de la casquette.

Trente ans plus tard la casquette fait son retour au Collège, mais dans des circonstances bien différentes. Il s'agit bien de l'équipe de garçons freshmen qui a pris l'initiative d'apporter cette nouveauté. Ces athètes se revêtissent de leur fameuse casquette pour s'identifier comme membre d'une équipe où règne un esprit formidable.

Seuls les dix membres de l'équipe, les deux entraîneurs et le gérant ont droit à cette casquette aux couleurs du Collège et ornée du Sigle des Voyageurs.

Le bel entrain de cette équipe se reflète, dans leur placement dans la ligue SCAA jusqu'à présent. ....aucune défaite.

Pour continuer notre histoire sur la casquette, on remarque que depuis, l'équipe des filles neuvième année et les filles freshmen se sont procurées elles aussi, une casquette de leur choix.

Félicitations à tous ces jeunes qui contribuent au bon esprit au Collège.












NOS DIPLÔMÉS DE L'ANNÉE PASSÉE QUE FONT-ILS?

On remarque que depuis ces dernières années un plus grand nombre de nos diplômés s'intéressent à poursuivre leurs études dans les sciences. Ceci indique que le secteur de sciences au CSSB a réussi à susciter auprès des ses étudiants un inrérêt pour ces disciplines.

Nous avons de nos diplômés qui étudient en sciences un peu partout et nous espérons pouvoir tous vous les présenter un jour.

Cette semaine nous avons le plaisir de vous présenter ceux qui sont inscrits à la faculté de Sciences au Collège universitaire de Saint-Boniface. Ils sont au nombre de dix et les voici: Ronald Bacon, Jocelyne Bisson, Joanne Bisson, Donald Boily, Belinda Curpen, Louise Desrochers, René Gauthier, Marc Gautron, Jacqueline Jamault, Jacqueline Lacroix. Bon succès.

Saint-Adolphe

L'ouverture officielle de la municipalité

La nouvelle bâtisse qui renferme les offices des la municipalité est maintenant terminée. L'ouverture officielle eut lieu le 11 janvier. C'est une belle bâtisse d'un étage, en briques, située immédiatement au nord de l'ancienne bâtisse, qui sera connue maintenant comme "Centre Ritchot Centre". Les différents groupes ou clubs auront leurs réunions, et une place pour emmagasiner leurs effets.

Qui sera l'heureux gagnant?

Si vous avez du flair - pour la température -, voilà une chance pour le faire savoir. Les Jaycees sont venus avec l'idée de planter un sapin sur la rivière au sud du pont. Celui qui va deviner la date, l'heure, le plus exactement, où le sapin traversera du coté nord du pont sera l'heureux gagnant d'une scie McCulloch chain Saw de 16 pouces. Les billets sont en vente à toutes nos places d'affaires au prix de $1.00 chacun. Tentez votre Chance.

Carnaval d'hiver

Comme à l'habitude, nous aurons un carnaval d'hiver et les préparatifs vont bon train. Retenez la date: les 26, 27 et 28 février. Nous aurons encore cette année la chance de choisir une reine. Les candidates sont Nicole Gagnon, Andrée Belisle et Lori Skoleski. Le tout promet d'être beaucoup de plaisir.

"Skate-a-thon"

Cet événement aura lieu dimanche le 31 janvier, à la patinoire, de 13h00 à 17h00. Chaque patineur tentera de faire cent tours (100) au maximum. Les jeunes ont passé dans les maisons, les deux dernières semaines, pour se faire commanditer. Si vous n'avez pas été approché, rendez-vous à la patinoire en rencontrer quelques-uns et encourager tous ces patineurs, jeunes et moins jeunes. Il y aura un prix d'une nouvelle paire de patins, au choix, à celui ou celle qui aura rapporté le plus d'argent. En plus chaque patineur recevra 10% de ses recettes. Il y aura un prix pour le plus jeune et le plus vieux patineur.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Rectification

Nous vous prions de noter que la prochaine assemblée générale du club amical aura lieu le 1er février à 19h30 **au Centre Ritchot** et non à la sacristie, comme annoncé précédemment **(LA LIBERTÉ** du 14 janvier).

Vente d'artisanat

Le CCFM annonce "Aux belles trouvailles" la vente d'artisanat annuelle planifiée à l'occasion du Festival du Voyageur. Elle aura lieu en la salle d'exposition du CCFM, 340, boulevard Provencher. Les heures d'ouverture seront comme suit:
14 au 20 février - 11h à 21h
21 février - 11h à 17h
Il y aura aussi:

1 - exposition de vieilles pièces d'artisanat par la Société historique de Saint-Boniface.

2 - démonstrations de tissages, de poterie, de fléché, de gravure, fabrication de poupées, de violon, etc.

3 - projection de film - série des artisans par l'Office national du film.





Municipalité Montcalm



Mme Smith, présentant une plaque à la municipalité

Le 17 janvier, ça faisait 100 ans jour pour jour! Alors il fallait bien organiser une petite fête. C'est ce que la municipalité rurale de Montcalm a fait le 17 janvier 1982 à la salle de Letellier. Cent ans plus tôt, quelques citoyens de la région s'étaient réunis à un relais sur la grande route le long de la Rouge, pour former le premier conseil municipal de Montcalm,

Le comité centenaire lançait l'année avec une soirée qui réunissait les anciens maires et conseillers, les membres du comité et un grand nombre d'invités de la région. Après le cocktail et un bon souper préparé par Mme Mulko et ses volontaires, le maire actuel, M. Albert St-Hilaire, présidait à un programme varié d'histoire, de chants et de souhaits, Mme Muriel Smith y apportait les bon voeux de la province au nom de son collègue ministre des affaires municipales, M. Pete Adams. Le député local, M. Brown, faisait de même, ainsi que les représentants des municipalités de Franklin, Rhineland, Morris et Salaberry, et des villages de Mordon, Altona, Morris, Gretna et Saint-Pierre-Jolys, MM. Bernard Ayotte (ancien secrétaire de la municipalité) et Willo Forrester (encore conseiller avec plus de 35 ans de_service) présentaient des historiques allant des premiers explorateurs jusqu'aux débuts de la municipalité. Le tout était coupé de chants exécutés par des jeunes filles de Saint-Jean-Baptiste, d'une chorale de Halbstadt et d'une dame d'Emerson.

Pour terminer, MM. St-Hilaire et Forrester dévoilaient une grande plaque où les noms de tous les maires, conseillers et secrétaires depuis 1882 sont inscrits. En fait, le centenaire est bien lancé.

Florent BEAUDETTE

Caisse populaire

Une soixantaine des quelques 800 membres de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste participaient à la 40e assemblée annuelle de leur Caisse le 19 janvier.

Le bilan financier pour les 12 mois se terminant au 30 septembre 1981 reflétait la baisse de l'économie en général. L'actif au 30 septembre se chiffrait quand même à plus de $4 millions, avec un revenu pour l'année de $570,000 et des dépenses de $542.000. Le comité de crédit a approuvé plus d'un million de dollars en acceptant quelques 160 demandes d'emprunts.

Au bureau de direction, Claude Lafond, Alcide Lévesque et Maurice Comeault étaient membres sortants. Alcide était réélu et Gilles Marion et Gilles Vermette étaient choisis à l'élection pour rejoindre les autres directeurs: Claude Goulet, Lucien Baril, Fernand Lauzé et Juliette VanDenBosch.

Florent et Céline BEAUDETTE

6e anniversaire du Club des Pionniers

À l'occasion du sixième anniversaire du "Club des Pionniers", dans leur local, une journée d'amusements divers fut organisée pour les membres. Un délicieux souper fut servi par Mme Jeannine Ayotte et ses parents, M. et Mme Alcide Collette.

Avant le programme récréatif, il y eu présentation de diapositives prises lors d'un récent voyage au Texas et Nouvelle Orléans etc... dont plusieurs étaient du nombre.

L'abbé Pierre Gagné présenta ses souhaits pour la nouvelle année ainsi que Mme la présidente, Juliette Vermette, souhaitant la bienvenue aux membres du Club ainsi qu'aux membres du Club de Saint-Malo et de La Vérendrye de Saint-Boniface présents pour la soirée.

Lorsque des artistes de Saint-Malo dédièrent leur programme aux personnes de l'âge d'or en automne, plusieurs furent unanimes à dire "Invitons-les donc à Saint-Jean-Baptiste!" Mme Hélène Arpin, accompagnatrice, accepta de les demander, alors nous avons joui d'un programme de chants et d'histoires des plus amusantes. Nous les remercions encore bien chaleureusement. Mme Gilles Hébert et Gabriel Catellier furent maîtres de cérémonie. Prirent part au programme: Gilles et Jocelyne Hébert, Jeannine Lambert, Gabriel et Anita Catellier, Germain et Cécile Gosselin, Pierre et Carmen LaRoche. Ils furent tous très applaudis et appréciés.

Les cartes de membres pour 1982 sont vendus au Club au prix de $5.00. Tous les "aînés" de Saint-Jean-Baptiste sont invités à se joindre à nous dans nos nombreuses activités. Le Club est bien vivant, il est ouvert tous les jours de l'année.

Juliette VERMETTE

Calendrier

31 janvier - aux deux messes: élection d'un(e) syndic.

2 février - présentation du premier film de la série "Focus on the Family" - 20h00 à la bibliothèque de l'école.

Nécrologie



Dr Louis LÉTIENNE
B.A., M.D.,
L.M.C.C.,
F.R.C.S. (C).

Le Dr Louis Létienne est décédé le 16 janvier 1982 d'un cancer des poumons à Ville Mont-Royal, à l'âge de 65 ans. Bachelier ès Arts de l'Université du Manitoba, docteur en médecine de l'Université Laval, membre du Conseil Médical du Canada, le Dr Létienne s'était spécialisé en orthopédie à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville auprès de Dr J.E. Samson. Associé (Fellow) du Collège Royal des Chirurgiens du Canada, il pratiqua la chirurgie osseuse a Trois-Rivières (1947-1967) à l'Hôpital St-Joseph où il fut président du bureau médical. Il fut entre autre élu président de la Société médicale de Trois-Rivières. Le Dr Létienne s'est longtemps occupé des enfants infirmes de façon bénévole et a participé à la mise sur pied d'une clinique pour enfants infirmes à Trois-Rivières. Il était en outre un fervent sportif et a gagné de nombreux championnats dans divers sports en plus d'avoir consacré une partie de ses loisirs à promouvoir le sport auprès des jeunes.

Il laisse dans le deuil, sa femme Bernadette, ses deux enfants; Michèle et Louis, ainsi que M. et Mme Claude Létienne, de Winnipeg, M. et Mme E. Allard, de Québec et des neveux et nièces.

Mardoc AUDETTE

Paisiblement, mercredi le 13 janvier 1982, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédé M. Mardoc Audette, âgé de 79 ans.

M. Audette était résidant du foyer Vincent et anciennement de Saint-Pierre-Jolys.

Il laisse dans le deuil, son épouse Odile née Neveux, trois fils: Ernest & Aline de Saint-Pierre, Henri & Denise de Saint-Vital, Oscar & Laurianna de Saint-Boniface; sept filles: Mme Omer Courcelles (Marguerite) de Sainte-Agathe, Mme Maurice Rocan (Evelyne) de Saint-Vital, Mme Camille Mailhot (Simone) du parc Windsor, Mme Gilles Gagné, (Madeleine) de Medecine Hat, Alberta, Mme Edmond Labelle (Hélène) de Saint-Boniface, Mme Frank Lischynski (Léonne) du parc Windsor, Mme Alfred Himmeric (Edmée) de Surrey, C.B., une belle fille Eva (Mme Antoine Audette) de La Broquerie; une soeur: Anna Audette du foyer Vincent, ainsi que deux frères: Josephat Audette de Fort Francis, Ontario, M. Oliva Audette de Saint-Pierre-Jolys, une belle soeur Mme Dédace Audette de Saint-Pierre-Jolys, 34 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants. Il fut précédé par son fils Antoine en 1981 et une petite fille Lorraine (Audette) Laurencelle en 1978.

Les prières, suivies des funérailles, eurent lieu le samedi 16 janvier à 10h00 en l'église du Précieux-Sang furent présidées par l'abbé Tessier et concélébrées par les abbés Rocan et Magnan.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

La famille Audette remercie tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie soit par offrande de messes ou assistance aux funérailles.

Annette DUVAL

Sr Henri-du-Calvaire, née Annette Duval, est décédée le 11 janvier à la maison mère des s.n.j.m., à Outremont P.Q. à l'âge de 68 ans 9 mois après une longue maladie de 28 ans, à l'infirmerie.

Entrée au couvent le 27 juillet 1932, elle enseigna à Kenora et à Keewatin en Ontario pendant 23 ans lorsque la maladie la frappa et la cloua au lit. Elle accepta avec foi et résignation la volonté du Bon Dieu.

Elle laisse dans le deuil trois soeurs: Mme Rosine Barnabé, Sr. Blanche Duval, petite missionnaire de Saint-Joseph, actuellement à Rigaud, P.Q., Mme Emile Desautels, Hélène de Saint-Jean-Baptiste; deux belle-soeurs; Mme Anna Duval et Mme Oliva Duval; un beau-frère; M. Emile Desautels ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à la maison mère le 13 janvier 1982.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALMA KIROUAC, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er jour de mars A.D. 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de janvier A.D. 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ELZÉAR LAGIMODIÈRE.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4 avant le 19 février 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour du mois de janvier A.D. 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANNE MARIE IRVINE

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201 -185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4 avant le 21 février 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour du mois de janvier A.D. 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet indiqué ci-après, adressées au gérant de district, section finances et administration, Travaux Publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, au téléphone (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à la date et l'heure de tombée indiquées plus bas. La documentation relative au projet peut être obtenue des bureaux du ministère à l'adresse indiquée, et sur versement du dépôt requis.

Projet no. 038148
STONY MOUNTAIN, Manitoba
Maison centrale
Ajout de barreaux de sécurité aux fenêtres

Date de tombée: **11h30 a.m. (HCN) 11 février 1982**

Dépôt requis: **$25.00**

Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus 201 -269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des Constructeurs de Winnipeg.

Des précisions peuvent être obtenues en s'adressant à R. Rehbein, administrateur des travaux de construction (204) 949-2649

AUTRES PRÉCISIONS

Le dépôt exigé pour les plans et devis descriptifs relatifs à ce projet doit être fait sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le délai d'un mois suivant la date de prise de connaissance des documents.

La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée, non plus que toute autre.

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES en vue du projet indiqué ci-après, adressées au gérant de district, service des finances et de l'administration, Travaux Publics Canada, 201 -269, rue Main, à Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, au téléphone (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à la date de tombée indiquée. La documentation relative à ce projet peut être obtenue du bureau du ministère dont l'adresse apparaît plus bas, sur versement du dépôt requis.

Projet no 038140 Steinbach, Manitoba
Bureau de poste
Installation de casiers postaux

Date de tombée: **11h30 a.m. (HNC) 10 février 1982**

Dépôt requis: **$25.00**

Les documents relatifs à cette soumission peuvent être obtenus 201 -269, rue Main, à Winnipeg, Manitoba, et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Précisions: au téléphone Z. Ikotin, administrateur de projets (204) 949-4910

AUTRES PRÉCISIONS

Le dépôt pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le délai d'un mois de la prise de connaissance des soumissions.

Canada

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
DEMANDE CONDITIONNELLE FAITE PAR

PLAINS-WESTERN GAS (MANITOBA) LTD.
5 FÉVRIER 1982

La Régie des services publics du Manitoba (ci-après appelée "la Régie") tiendra une audience publique le vendredi 5 février 1982, à 11h, dans la salle I Galaxie, au 11e étage du Northstar Inn, au coin des rues Portage et Smith, à Winnipeg, pour entendre la demande conditionnelle faite par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (ci-après appelée "la Compagnie") en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances portant augmentation des tarifs de la Compagnie pour ce qui est du gaz vendu à ses clients dans les régions qu'elle dessert exclusivement, et ce à partir de la facturation correspondant au relevé normal des compteurs pour le gaz consommé à compter du 1er février 1982 inclus, en raison de:

a) l'augmentation prévue du coût du gaz fourni à la Compagnie par TransCanada Pipelines Limited, à dater du 1er février 1982 (environ 27.5¢ par M pi. cubes); et

b) la taxe d'accise prévue par le gouvernement fédéral, qui doit entrer en vigueur le 1er février 1982 et doit s'élever à 21¢ par gigajoule, soit environ 22.5¢ par M pi. cubes.

Les majorations mentionnées ci-dessus feront augmenter le prix moyen du gaz pour les consommateurs. Les tarifs annuels en vigueur et ceux que la Compagnie propose, pour ce qui est de la consommation résidentielle, figurent ci-dessous:

	tarif en vigueur	tarif proposé
Division de Brandon		
2 premiers M p. cubes par mois	$8.476	$9.476
Solde par M. pi cubes	3.235	3.735
Division du Sud-est		
2 premiers M. pi. cubes par mois	$9.078	$10.078
Solde par M. pi. cubes	3.357	3.857

Dans le cas d'un consommateur moyen qui, pour chauffer sa maison, utilise 140 M pi. cubes par an, l'augmentation, sur un an, serait de soixante-dix dollars ($70.00), soit environ 14.5%, si les majorations touchant la Compagnie, qui ont été mentionnées plus haut, prennent effet comme prévu, et si la Régie approuve la répercussion de ces majorations.

L'augmentation demandée par la Compagnie correspond seulement au montant des frais majorés et de la taxe qu'elle-même devra payer.

ET IL EST AUSSI DONNÉ AVIS que toute personne, compagnie ou société qui souhaite exposer à la Régie son opinion sur l'affaire susmentionnée sera entendue en même temps et pour ce faire, devra informer, par écrit, le conseiller juridique de la Régie, William C. Gardner, c.r., 1900 - One Lombard Place, Winnipeg, Manitoba, R3B 2L8, de son intention, 1e 1er février 1982 au plus tard.

Fait dans la ville de Winnipeg, province du Manitoba, ce 11e jour de janvier 1982.

David Boroditsky
Secrétaire
Régie des services publics
1146-405 avenur Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3C6

Envoi missionnaire

Edouard Fisette, c'est un homme fier. Et dimanche après-midi, il avait bien raison de l'être.

En effet, à l'occasion du départ de son fils, Pierre, en mission aux Philippines, les Chevaliers de Colomb ont organisé pour ce dernier un dîner rencontre. Environ 225 personnes y étaient pour s'informer sur la mission de Pierre et pour lui souhaiter courage et succès dans son travail. La cérémonie a été simple mais chaleureuse. Chaleureuse à cause de la personnalité de Pierre et de ses amis Philippins qui sont venus donner une démonstration de leurs costumes, leurs danses, leurs arts et artisanat, Ces gens-là semblent avoir le sourire moulé dans leur visage et dans leurs gestes.



L'abbé Pierre Fisette en compagnie d'Alfredo - un des sept laïcs-coresponsable de la paroisse de Malita, aux Philippines.

Pierre s'est servi d'un diaporama et d'un interview pour présenter les Philippines et sa paroisse de Malita. Cette paroisse, située sur une île de 130 km par 25, est répartie dans 56 petits villages. Trois prêtres et sept laïcs s'occupent de leurs 90,000 paroissiens. Chaque village a son équipe locale chargée du ministère de la parole, de baptêmes urgents, de funérailles et d'enseignement. Le travail des prêtres consiste surtout à former les membres des équipes et les encourager. On espère graduellement voir naître une église et un clergé vraiment indigène. On sait qu'au retour de Pierre (il part vendredi le 29), la paroisse risque de s'élargir encore car celui-ci projette de travailler dans des nouveaux villages pour les intégrer à la paroisse.

La fête de l'après-midi a été précédée par l'envoi missionnaire à la grand messe du matin. L'abbé Albert Fréchette qui représentait le diocèse a parlé de l'urgence de l'appel à la mission.

Pierre a fait des études à La Broquerie, au Collège de Saint-Boniface et enfin, il a fait sa théologie à l'Université de Montréal. Il a été ordonné prêtre (Prêtre des missions étrangères) en juin 1968 et c'est en septembre de la même année qu'il est parti pour les Philippines Il laisse en partant son père, sa mère adoptive "Ma tante" Marie-Josée, deux soeurs Huguette Novelli et Lorraine Nacinovich en plus d'un frère Raymond (luimême marié à une Philippine).

Bien qu'on regrette de voir partir cet homme attachant, comment le plaindre lorsqu'il nous raconte qu'il s'en retourne à son climat de 80F à 105F alors qu'il fait -40F ici. Pierre est véritablement un homme du Sud par la chaleur et la joie de vivre qu'il rayonne et on a bien senti à la fête qu'il était content de retourner "chez-lui".

La SFM nous rend visite

Une vingtaine de personnes de La Broquerie se sont déplacées mercredi soir pour rencontrer un groupe de 6 représentants de la SFM. On y a donné l'historique de la SFM, les priorités pour l'année courante ainsi qu'un compte-rendu des activités. On ne peut pas dire qu'il y a du chômage à la SFM. On a expliqué le fonctionnement de Presse-Ouest (qui administre **LA LIBERTÉ**), et on a donné l'explication de l'aide technique disponible à la SFM.

Pour ce qui est des services en français, on a expliqué que le gouvernement se base sur le nombre de plaintes reçues avant de **céder** des services en français. Il faut donc se plaindre, même si on n'est pas du monde comme ça. Un exemple suggéré, c'est de s'adresser en français lorsqu'on fait des appels interurbains.

Si on se fie au vieil adage que les gens satisfaits restent chez-eux, on peut croire que les gens de la SFM repartis enchantés.

Incendie VanDyke

L'incendie a complètement rasé l'étable de Behn et Faya VanDyke dimanche soir. On a pris conscience des flammes vers 2h00 mais trop tard. Rien du troupeau de 52 vaches et 10 génisses n'a pu être sauvé. La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminé, La ferme, l'ancienne de José Troisfontaines, est située à trois milles à l'est du village. Elle était vendue depuis peu à une famille suisse qui doit en prendre possession au printemps.

Carnaval d'hiver

Noubliez pas le carnaval d'hiver cette fin de semaine. Vous trouverez sur le programme, entre autres, la danse du carnaval samedi soir avec le groupe Rendez-vous, la messe du carnaval dimanche où on vient habillé en carnaval (le curé en soutane "carottée" et en ceinturon fléché et le frère Saint-Pierre avec sa canne qui contient des liquides et ses grosses raquettes); y a aussi le dîner à la canadienne à l'aréna. S'il fait froid chez-vous, habillez les petits et venez fêter avec nous.

Rino OUELLET

horaire de cbwft



SAMEDI

30 JANVIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
Casse-noisette
9:30 CANDY
Catherine
10:00 LES ENFANTS DU 47A
Cendrillon
10:30 BOF ET COMPAGNIE
Numéros de danse, d'acrobatie, de magie, de jonglerie, etc.
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
12:00 D'HIER À DEMAIN
Makart et son époque.
13:00 CINÉ-FAMILLE
Yogi, le nounours
14:30 DÉFI
Être ou ne pas être dérangé
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 COSMOS
18:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Demain des hommes **(1re de 2)**
19:00 NOBILE, LE NAUFRAGÉ DES GLACES
20:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY (déjà en cours). Au Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit rencontrent les Canadiens.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:10 CINÉMA
0:20 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

31 JANVIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
Le Mystère de la rivière
9:30 KLIMBO
Un conteur folkloriste illustre ses propos au même rythme qu'il les énonce
9:45 MA SOEUR LA TERRE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De l'église des Saints-Martyrs canadiens de Saint-Boniface, Manitoba. Célébrant le père Lucien Roy Réal.: Richard Semoens, CBWFT - Winnipeg.
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Romain Gary se raconte **(3e de 4)**. Réal.: Jean Faucher.
12:30 LES COULEURS DE L'ORCHESTRE
13:00 UNIVERS DES SPORTS
15:00 HEBDO-DIMANCHE
16:00 SECOND REGARD
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 DOSSIER
17:30 GÉNIES EN HERBE
Série manitobaine animée par Louis Lemieux et réalisée par Marie Benoist-Martin. Collège Saint-Boniface vs. Louis Riel.
18:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Inv.: Yvon Deschamps Anim.: Jacques Boulanger. Réal.: Aurèle Lacoste.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
À la poursuite d'un rêve. Film sur les exploits de Ken Read, champion canadien de ski olympique. De Val d'Isère à Kitzbuhel, en passant par Val Gardena et Schladming, nous suivons Ken Read et ses deux plus proches compagnons, le Canadien Steve Podborski et le Suisse Peter Mueller. Production:
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Arioso. Dramatique de Jean Faucher.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB

LUNDI

1er FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: France Dauphin. Réal Marcel Lamy, CKTM-Trois-Rivières. Les Plantes d'intérieur, avec Antonin Lebeau. Les lierres et leur entretien. - Le Brunch. Nicole Blanchet de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, parle de l'étiquette du brunch et suggère quelques bons plats
11:00 MON PAYS, MES AMOURS
Ceux de l'Ouest. Mgr Beaudoux et quelques francophones du Manitoba parlent de la condition du français chez eux et des différents facteurs qui ont permis cet essor. Réal. Michel Belaieff.
11:30 WICKIE
Le Trésor de l'île au volcan.
11:55 LES PIERRAFEU
Fred à gogo.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Invitée: Kéro, photographe spécialiste du portrait de femmes, dont 25 écrivaines connues,. Entre.: Rachel Verdon. Table ronde sur l'amour, d'après le livre de Noël Audet, Ah! l'amour, l'amour. Anim.: Claudette Lambert Réal.: Fernand Choquette.
14:30 AU PLAISIR DE DIEU (3e de 10). Le Précepteur.
15:30 LES ATELIERS
De Jonquière
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE
17:00 GALACTICA
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, de la météo et des sports. P. Chevrier et F. Riopel.
18:30 ANGIE
19:00 TERRE HUMAINE STC (Émission sous-titrée, codée pour les mal-entendants).
19:30 TÉLÉ-SÉCTION
21:30 TÉLÉJOURNAL NATIONAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des derniers jours.
23:10 JE T'AIME, TU DANSES

MARDI

2 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Perdrix **(2e de 5)**.
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE - PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Le Tricot. - Le Jeu et les enfants
11:00 DES GOÛTS, DES FORMES ET DES COULEURS
11:30 HEIDI
11:55 ENTRE NOUS
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:0J LES PIERRAFEU
Les Nouveaux Voisins
17:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports.P. Chevrier et F. Riopel
18:30 DU TAC AU TAC
19:00 LES GIROUETTES
19:30 FEU VERT
Emission de variétés réalisée par F. Savoie Animation: Janine Tougas, Vincent Dureault, Jean-Louis Hébert. Artiste invitée: Gilberte Bohémier
20:00 PHARE OUEST
Cette émission, en provenance d'Edmonyon, brossera le portrait de Réginald Bigras, acteur-comédien. Réalisation coordonnation: Maurice Arpin.
20:30 LE POINT
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 RENCONTRES
Inv. - André Chedid.
22:40 LAUTREC 82
23:10 CINÉMA

MERCREDI

3 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉGLISE EN PAPIER
Les Orfèvres d'Ephèse
9:30 ANIMAGERIE
La Perdrix **(3e de 5)**.
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Être femme dans son corps avec Martine Gagnon, gynécologue,
11:00 LES GRAND-MÈRES
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 SALUT SANTÉ
17:00 LA CHASSE AU TRÉSOR EN HÉLICOPTÈRES
Jeu questionnaire produit par la Communauté des Télévisions francophones
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports, P. Chevrier et F. Riopel
18:30 PILE OU FACE
Jeu questionnaire en provenance d'Edmonton
19:00 LE TEMPS D'UNE PAIX
19:30 SHOGUN
20:30 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information Anim.: Denise Bombardier.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 MILLE ANS DE CIVILISATIONS: MAYA 2e.
23:10 CINÉMA

JEUDI

4 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Perdrix **(4e de 5)**.
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Art et culture.
11:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
L'Irlande: and a Bit of Music.
11:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
Animateur: Michel Mongeau. La Viande et ses substituts.
11:55 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Les lions de mer.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
La thérapie familiale, avec Frédéric LaBelle. Artiste invité: Yvon Deschamps.
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
Chansons, mini-comédies
17:00 FRÉDÉRIC
Le Bateau-mouche.
17:30 DANIEL BERTOLINO L'EXPLORATION ET VOUS
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales su vies des nouvelles nationales, météo et sports. P. Chevrier et F. Riopel.
18:30 BOOGIE WOOGIE 48
La Folie des grandeurs Réal. Louis Bédard
19:00 LES GRANDS FILMS
21:00 L'HABITATION
Acheter du neuf.
21:30 TÉLÉJOURNAL
National
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Recette de la Normandie gâteau St-Honoré.
22:40 JAMAIS DEUX SANS TOI
Vive la Bretagne. Réal. Raymonde Boucher.
23:10 ÉMILE ZOLA ou LA CONSCIENCE HUMAINE

VENDREDI

5 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
La Perdrix **(dern. de 5)**.
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Découvrons la nature, avec Gisèle Lamoureux, botaniste.
11:00 ENVIRONNEMENT
11:30 UNE ARCHE IMMOBILE
Mieux vaut tard que jamais **(dern.)**
11:55 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Au temps des carrioles.
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
La Rivière Chagrin.
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales suivies des nouvelles nationales, météo et sports.P. Chevrier et F. Riopel
18:30 MANITOBA EXPRESS
Votre magazine d'information Réal.: Donald Hétu
19:00 LAPRADE, POP, POP ET POP
19:30 HORS SÉRIE
Le roi qui vient du sud. (5e de 5).
Construire la France (1596-1601)
20:30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:55 NOUVELLES RÉGIONALES MÉTÉO ET SPORTS
22:10 LE CHAUD LAPIN
24:10 CINÉ-NUIT

Les films à l'affiche cette semaine

SAMEDI

22:10 CINÉMA Mr Klein. Drame réalisé par Joseph Losey, avec Alain Delon, Jeanne Moreau, Francine Berge et Jean Bouise. Français d'origine alsacienne, Robert Klein n'est pas juif, comme on pourrait le croire. Pendant l'Occupation allemande, il achète à bon compte des oeuvres d'art pour son commerce d'antiquité. Un jour, il découvre l'existence d'un autre Robert Klein, un juif qui se sert de lui comme paravent pour des activités frauduleuses (Fr. 76).

12:20 CINÉ-NUIT L'Homme à l'imperméable. Film d'humour noir réalisé par Julien Duvivier, avec Fernandel, Jacques Duby, Judith Magre et John McGiver. Parce que durant l'absence de son épouse, il a voulu se distraire, un clarinettiste est pris au plein coeur d'une affaire de meurtre (Fr. -it. 56).

DIMANCHE

22:05 CINÉ-CLUB Les Communiants. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Ingrid Thulin, Gonnar Bjorsntand et Max von Sydow. Histoire d'un pasteur qui n'a plus la foi mais qui continue à en faire les gestes.Par un froid après-midi de dimanche, il sent mourir son Dieu (Suéd 63) (sous-titré).

LUNDI

19:30 TÉLÉ-SÉLECTION Légitime défense. Drame policier réalisé par Claude Grimberg. avec Bulle Ogier et Bernard Fresson. Le directeur d'une grande entreprise tue un jeune comédien au cours d'un hold-up raté.Devant la limpidité de l'affaire, le juge d'instruction est porté à bâcler son dossier mais sa secrétaire sent qu'il y a anguille sous roche et entreprend sa petite enquête personnelle (Fr. 80).

23:10 JE T'AIME, TU DANSES, Film dans lequel on voit Maurice Béjart en compagnie de la jeune danseuse Rita Poelvoorde. C'est l'histoire des rapports entre un homme et une femme qui sont danseurs, comme d'autres sont fleuristes ou bergers. Participation de Delphine Seyrig. Coproduction W.D.R. et O.R.T.F., réalisée par François Weyergans.

MARDI

14:30 CINÉMA Comment réussir en amour. Comédie réalisée par Michel Boisrond, avec Jean Poiret, Jacques Charron, Dany Saval, Michel Serrault, et Jacqueline Maillan. Un jeune homme sérieux ne peut résister aux charmes d'une jeune fille. Celle-ci l'entraine dans un club ou l'on danse le twist. Aperçu par son patron dans cet endroit, il perd sa place.Finalement, il trouve un nouvel emploi et épouse la jeune fille qui lui en fait voir de toutes les couleurs (Fr. -it 62).

23:10 CINÉMA L'Affaire Dominici. Drame réalisé par Claude Bernard-Aubert, avec Jean Gabin, Paul Crauchet, Victor Lanoux et Gérard Darrieu. En août 1952, un touriste anglais, sa femme et sa fillette sont assassinés près d'une ferme de Provence L'enquête de la police implique les fermiers Dominici. Au bout d'un an le vieux Gaston Dominici, formellement accusé du meutre par un de ses fils, signe une reconnaissance de culpabilité pour se récuser après et proclamer son innoncence au cours du procès (Fr -it 73).

MERCREDI

23:10 CINÉMA La Source (The Virgin Spring) Légende dramatique réalisée par Ingmar Bergman, avec Max Von Sydow, Brigitta Petersson et Gunnel Lindblom. En se rendant au village, la fille d'un riche fermier est accostée par des bergers qui la violent et la tuent. Le soir venu, ces hommes demandent l'hospitalité aux parents de la morte. Le père découvre qu'ils sont les meurtriers de sa fille (Suédois 59).

JEUDI

14:30 CINÉMA Les Yeux du coeur (Butterflies Are Free). Comédie dramatique réalisée par Milton Katselas, avec Edward Albert, Goldie Hawn et Eileen Heckart. Affligé par la cécité, un homme décide de quitter la maison familiale pour échapper à l'affection trop envahissante de sa mère. Installé dans un quartier où vivent beaucoup de bohémiens, il fait la connaissance d'une jeune actrice, subjuguée par son courage (É. -U. 72).

19:00 LES GRANDS FILMS Clopin-clopant ou la Chaussette surprise. Comédie réalisée par Jean-François Davy, avec Bernard Le Coq. Anna Karina, Rufus, Bernadette Lafont et Bernard Haller. À la suite d'un accident, un inventeur, un brocanteur, un magicien et un amateur de télévision sont hospitalisés dans la même chambre. Tandis qu'eux transforment l'hôpital en lieu de plaisir, leurs épouses s'occupent de leurs affaires (Fr. 78).

VENDREDI

14:30 CINÉMA Te casse pas la tête Jerry (Don't Raise the Bridge, Lower the River). Comédie réalisée par Jerry Paris, avec Jerry Lewis, Terry Thomas et Jacqueline Pearce. Fatiguée de courir le monde à la remorque d'un mari excentrique, une femme demande le divorce.Pour prouver une certaine stabilité, son mari entreprend des travaux d'envergure (É. -U. 67).

22:10 Brannigan. Drame policier réalisé par Douglas Hickox, avec John Wayne, Judy Geeson, Mel Ferrer, Daniel Pilon et John Vernon. Le lientenant Brannigan est envoyé à Londres par la police de Chicago pour en ramener un criminel. À son arrivée dans la capitale britannique, il apprend que le bandit a été kidnappé.Brannigan doit rechercher son homme et ses ravisseurs (Brit. 75).

24:10 CINÉ-NUIT Les Désaxés (The Misfits) Drame psychologique réalisé par John Huston, avec Clark Gable, Marylin Monroe et Montgomery Cliff. Une jeune divorcée rencontre un cow-boy solititaire, lui-même divorcé, et ils s'éprennent l'un de l'autre. Elle fait également la connaissance de deux de ses amis, désoeuvrés et désaxés comme lui. Ils partent faire la chasse aux chevaux sauvages et la femme, hypersensible, fait une crise lorsqu'elle apprend que les chevaux sont abattus (E. -U 61).

Île-des-Chênes

Décès de Joseph-Emile Abraham

C'est avec regret que les gens ont appris la mort subite d'un ancien paroissien, M. Joseph-Emile Abraham. M. Abraham, son épouse Augustine et leur famille ont vécu de nombreuses années à Grande-Pointe et laissent de bons souvenirs.

La mese a été concélébrée en la cathédrale de Saint-Boniface et l'inhumation se fit au cimetière d'Ile-des-Chênes.

Élection d'un syndic

Le dimanche 24 janvier, M. Roger Petit a été élu syndic. Il remplace M. Jean Brûlé qui vient de terminer son terme de trois ans.

En faveur des lépreux

Dimanche le 31 janvier en la journée mondiale des Lépreux, une quête spéciale en faveur des lépreux sera faite après les messes. Soyons généreux envers ces défavorisés.

Des améliorations à l'église

Quelques améliorations d'ordre majeur à notre église sont projetées pour l'année 1982. Il s'agirait d'ajouter un portique à l'entrée ainsi qu'une rampe pour accommoder les chaises roulantes. Un deuxième projet serait le remplacement du papier-briques qui recouvre une partie de l'église par du stuc ou du "vinyl siding".

Heures des messes

A titre d'information, il est à noter que les messes du dimanche se célèbrent les samedis soirs à 19h30 (en français) et le dimanche à 9h00 (en anglais) et à 10h30 grand'messe (en français).

Soirée Alpec

Le jeudi 4 février à 19h30 à l'école Île-des-Chênes, tous sont invités à une deuxième soirée Alpec, celle-ci pour préparer la liturgie du Carême 1982.

Cours de natation

Malgré le froid intense et les tempêtes menaçantes, quelque quatre-vingt jeunes étudiants de l'école Île-des-Chênes suivent fidèlement les cours de natation à la piscine Pan-Am. Ces cours se donnent les jeudis de chaque semaine, après les classes pour une durée de 12 semaines.

Calendrier

Dates à retenir: Carnaval d'hiver les 5-6 et 7 février.

Il y aura des tournois de hockey - et "showdown" à l'aréna vendredi le 5 samedi le 6 et dimanche le 7 février; un "poker derby" le samedi 6 février; un déjeuner aux crêpes à 10h00 le dimanche au centre récréatif et une exhibition de patins de fantaisie le dimanche à 14h30.

Le samedi soir, une danse s'organise au centre récréatif, au cours de laquelle la reine du carnaval 1982 sera couronnée.

Bonne chance aux trois jeunes filles: Cheryl Carrière commanditée par "Minor Hockey", Diane Carrière, commanditée par les Chevaliers de Colomb et Tammy Defoort, commanditée par "Optimist Club".

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

La soirée des Québécois

Une centaine de personnes se sont amusées fermement samedi dernier, lors de la soirée des Québécois. Cette première avait pour but de permettre aux Québécois demeurant au Manitoba de se rencontrer et de faire plus ample connaissance avec les Franco-Manitobains.

Au cours de la soirée, le Festival du Voyageur avec le Voyageur officiel en tête, sont venus faire une visite, et en ont profité pour rappeler que le Festival arrive à grand pas. M. Lucien Loiselle qui faisait partie du groupe en a profité pour "caller" quelques danses carrées. Plusieurs des fêtards, composés à 75 pour cent de Québécois, ont exprimé le voeu que l'expérience soit renouvelée.

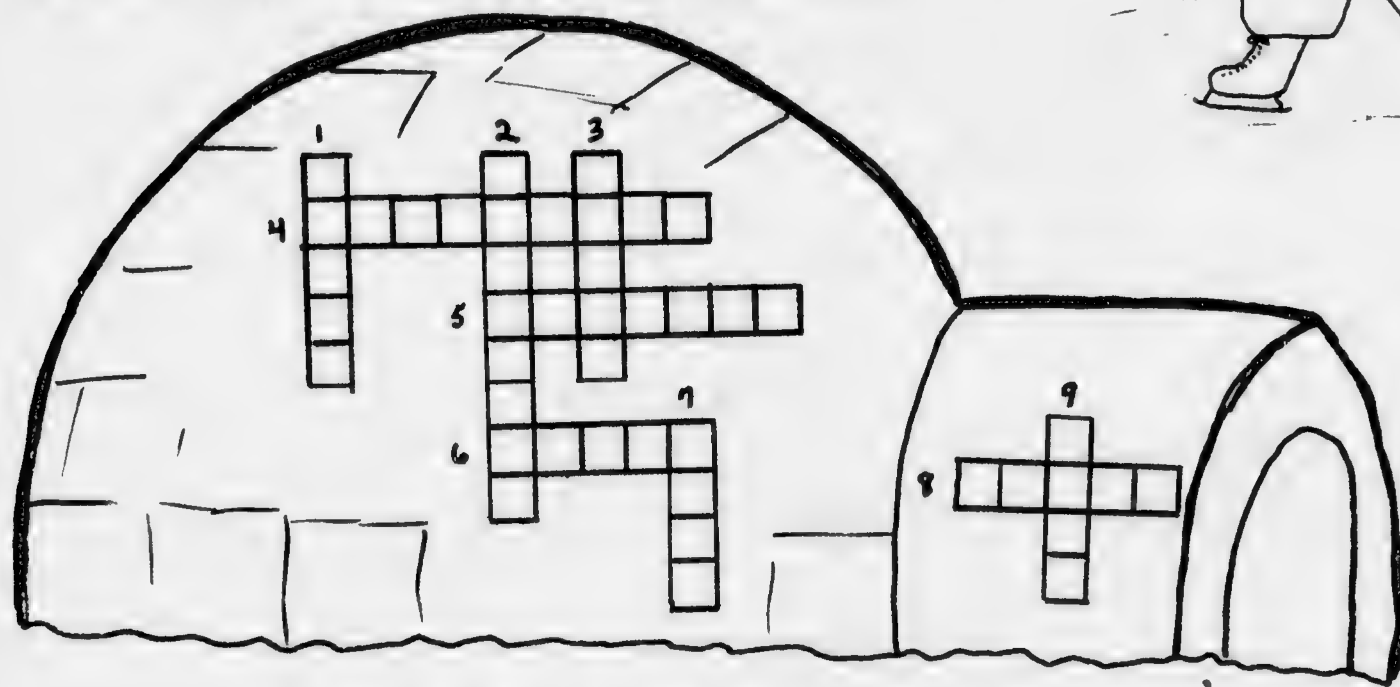
La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!

Brrrrrr ...... Qu'il fait froid!
Habillez-vous chaudement si vous sortez!
Moi, je rentre m'amuser avec ma page!
Bicolo

IGLOO-CROISÉ

Lis les définitions et écris les réponses dans la grille de l'igloo.

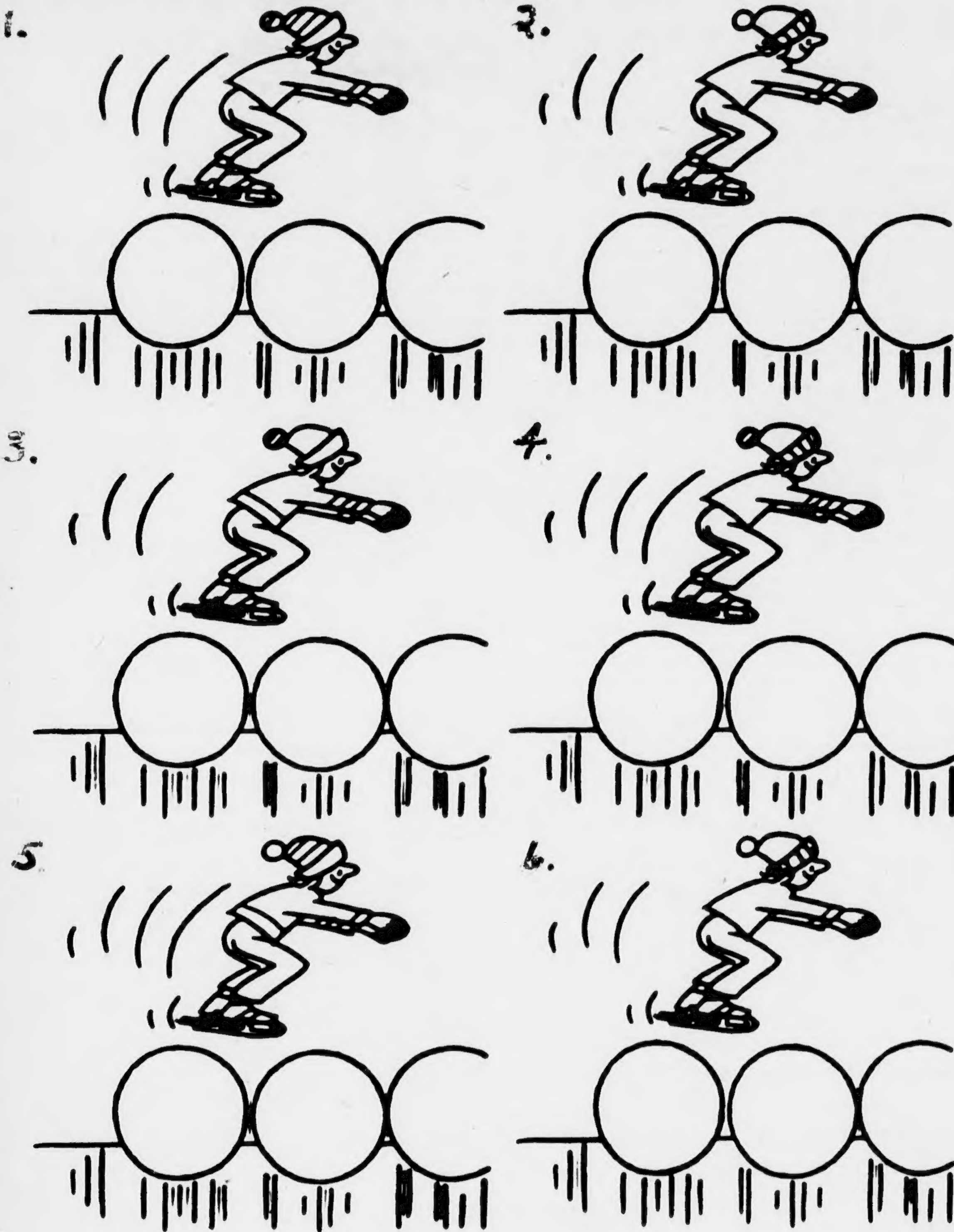


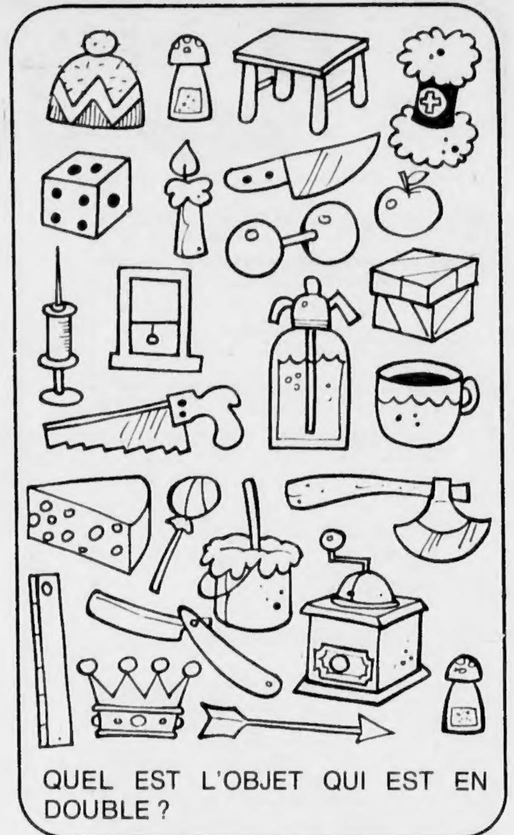
1. Gros flocons tombant du ciel
2. Oiseau palmipède des mers arctiques
3. Canot utilisé par les Esquimaux
4. Habitant du Grand Nord
5. Accumulation de neige transformée en glace
6. Hutte que les Esquimaux construisent avec des blocs de neige
7. Gros mammifère aux poils blancs
8. Température du Nord
9. Un des quatres points cardinaux dans la direction de l'étoile polaire.

Avec le froid de l'hiver, chacun se trouve bien dans sa maison!
à droite il y a les habitations. Mets le numéro qui correspond à chacun.

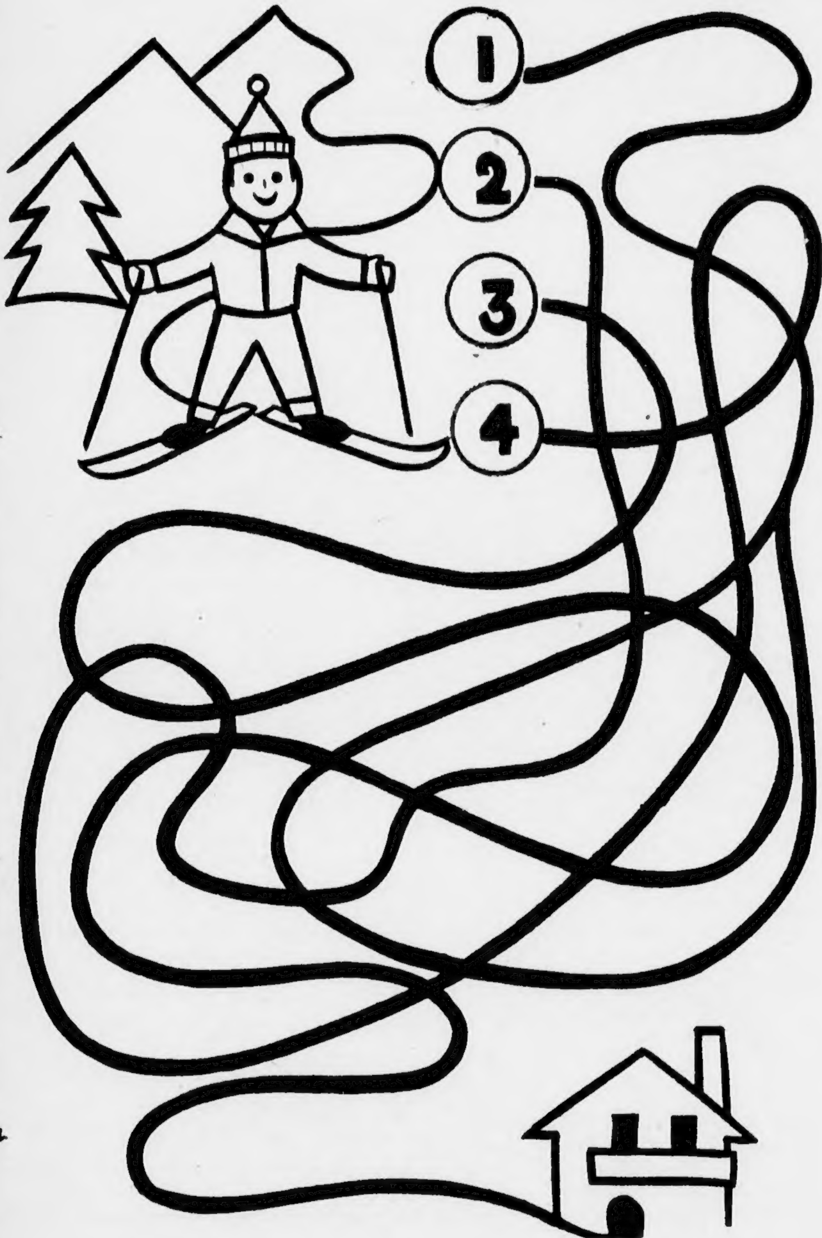


Trouve les deux patineurs exactement pareils









QUELLE PISTE DOIT PRENDRE LE SKIEUR POUR RENTRER AU CHALET ?

Correction

J'avais fait une erreur dans la page du 14 janvier.

Mylène Fontaine a 5 ans, son numéro de membre est 4122.

Membre gagnant

Salah Eddire Soufi

40, avenue Ferndale
Winnipeg, R2H 1T8
Membre No: 5497

Réponse: Patineurs
No 2 et 6

Réponse:
1. neige
2. pingouin
3. kayak
4. esquimaux
5. glacier
6. igloo
7. ours
8. froid
9. Nord

Je salue les nouveaux membres de mon club

6340	Rachel Lévesque	Sainte-Anne
6341	Christian Asselin	Saint-Boniface
6342	Madelaine Crierie	Lorette
6343	Janine Gobeil	Transcona
6344	Lyette Labossière	Somerset
6345	Michelle VanDenbusshe	Swan Lake
6346	Marie-Madeleine Divorne	Haywood
6347	Patrick Dorge	Sainte-Agathe
6348	Natalie Dorge	Sainte-Agathe
6349	Stéphane Dandeneau	Saint-Boniface
6350	Simone Sarrasin	Saint-Joseph
6351	Gilles Arpin	Saint-Boniface
6352	Christine Rivard	Winnipeg
6353	Patrick Levreault	Lorette
6354	Paul Levreault	Lorette
6355	Natalie Duhamel	Winnipeg
6356	Denis Lacroix	Lorette
6357	Thérésa Binne	Saint-Vital
6358	Suzanne Binne	Saint-Vital
6359	Rossel Lafantaisie	Saint-Malo

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....**Âge:** ....

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

GUAY, SMITH
ET ASSOCIÉS
avocats et notaires
Renald Guay, BA,LLB
Rémi-C. Smith, BA,LLB
900 Imperial Tower
393, avenue Broadway, Winnipeg
TÉL.: 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE


ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: **237-6775**
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker **Dr. M.N. Lecker**
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

COOPERS & LYBRAND
Raymond A. Cadieux, C.A.
Gérald C. Labossière, C.A.
André G. Couture, C.A.
comptables agréés
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg, (Manitoba)
R3B 0X6
téléphone
(204) 956-0550
cables Colybrand
télex 07-55218

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

À LOUER - au parc Windsor appartement d'une chambre à coucher, stationnement, eau et chauffage inclus. $198.00/mois. Libre le 1er février. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 240 -

Jeune homme de confiance, dans sa trentaine, de caractère, désire rencontrer pour avenir sérieux, jeune dame, sincère, affectueuse, élégante, âgée de 30 ans environ, aimant la vie familiale - danser, voyager, et la vie au grand air. Correspondance confidentielle: à boite: 241 - **LA LIBERTÉ.**
- 241 -

À VENDRE - moto neige 1980 "Everest" 500 C.C., excellente condition, garantie encore pour 1 an. $1,900.00 (ferme). Téléphonez au No (1) 878-3323.
- 242 -

À VENDRE - accordéon "Iorio", 120 bass, 15', 2 ans.: $300.00-ensemble de chambre à coucher, lit double avec tête (54"), sommier, matelas, commode 9 tiroirs, commode 5 tiroirs, table de nuit: $350.00 - lit simple avec tête, matelas 39": $50.00. Téléphonez au No 257-1045 après 16h00 et en fin de semaine.
- 243 -

À VENDRE - berçeuse "Lincoln" comme neuve: $250.00-coffre en cèdre: $50.00.-lit 48" en fer: $20.00-"hitch" pour Chevrolet 68 ou 69: $10.00. Téléphonez au No 237-6413.
- 244 -

À LOUER - appartements (un simple et un double) dans foyer d'âge d'or à La Broquerie. Téléphonez au No 424-5467 ou écrire à C.P. 99 La Broquerie, Manitoba R0A 0W0.
- 245 -

Services de tenue de livres pour petites entreprises. Téléphonez au No 256-5170.
- 246 -

À VENDRE - machine à laver automatique miniature, "Inglis", en bonne condition: $350.00. Téléphonez au No 247-9530.
- 247 -

À VENDRE - télévision couleur marque "R.C.A. Victor" console 20", en bonne condition. Pour plus d'informations téléphonez au No 257-1937.
- 248 -

À VENDRE - machine à coudre avec meuble, en très bonne condition,aspirateur "Viking" comme neuf: $60.00, cabinet en métal avec clés pour papeteries, enveloppes etc. 60" x 40" x 22" de profondeur: $60.00. Téléphonez au No 237-0348.
- 249 -

À LOUER Saint-Vital appartement d'une chambre à coucher. Libre immédiatement. Téléphonez au No 253-9172.
- 250 -

À VENDRE - ferme laitière avec quota, 500 acres avec toutes les machineries, 35 milles au sud de Winnipeg. Téléphonez au No (1) 433-7848.
- 234 -

À VENDRE- Maison à deux étages; 10 pièces; située 175, rue Masson, Saint-Boniface, près de la Cathédrale, du Collège et du centre commercial. Téléphonez: 257-4525.
- 130 -

À VENDRE - camion "Ford" 1979 "ranger 150", millage 7176-0, avec beaucoup d'options, radio, 2 roues avec pneus de rechange, etc. En très bonne condition. Raison de vente; cause de maladie. Téléphonez au No (1) 744-2562.
- 251 -

À VENDRE bungalow avec 3 chambres à coucher salle à manger, sous-sol fini avec bar, situé à un bloc du Centre d'Achat Saint-Vital. Prix $58,000. Pas d'agents s.v.p. Pour rendez-vous téléphonez au No 256-1311.
- 252 -

À VENDRE parc Windsor, duplex, au 1er étage 2 chambres à coucher, 2e étage 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Vente privée, par d'agents s.v.p. Téléphonez au No 233-3403.
- 253 -

RECHERCHE siège d'auto pour enfants de 20 à 40 livres. De préférence marque "Dorel" ou "Strolee". Téléphonez au No 255-1730.
- 254 -

À VENDRE 2 malamuthes Alaska, 1 mâle et 1 femelle, pure race, enregistés, 3 ans, bon reproducteurs. $300.00 Téléphonez au No (1) 422-8586 Sainte-Anne demandez pour Suzie.
- 255 -

À VENDRE robe de mariée, avec couronne et voile, "Jersey Knit", grandeur 12. Demande $75.00 ou meilleure offre. Téléphonez au No 257-5579 après 17h00.
- 256 -

À VENDRE à bon marché, une batterie comprenant 5 tambours "Yamaha" en très bonne condition avec cymbales et "High Hat" couleur brun et doré. Prix $300.00. Téléphonez au No (1) 422-5483.
- 257 -

RECHERCHE Aimerais voyager avec quelqu'un. - demeure à Sainte-Anne et travaille au "Southdale Shopping Mall" sur chemin No 1. - Téléphonez au No (1) 422-5530 ou (1) 422-5483.
- 258 -

À SOUS-LOUER 170, chemin Ste-Anne, Saint-Vital, appartement d'une chambre à coucher, eau, chauffage et stationnement inclus. Libre 1er mars. $195.00/mois. Téléphonez au No 253-8207.
- 259 -

À VENDRE automobile "Volvo" 1965 excellent chauffage, batterie neuve, mise au point récente, système électrique refait freins à disques. (avant très bons freins, arrières à réparer), radio A.M., pneus d'hiver et chauffe-moteur inclus. $250.00. Téléphonez au No 253-8207.
- 260 -

RECHERCHE encyclopédies d'enfants "Je veux Savoir". Téléphonez au No 253-8735.
- 261 -

À VENDRE - vêtements et uniformes de maternité - comme neufs. Grandeur 5-7, 1/3 du prix payé. Téléphonez au No 253-8735.
- 262 -

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André **256-3340**

Chiropraticiens

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

CABINET DE CHIROPRAXIE RUE ST-ANNE
Dr Richard E. McCarthy
chiropraticien
Lundi au vendredi: 9h à 19h
samedi: 9h à 12h
TEL.: 255-0296
300, Ste-Anne, Saint-Vital

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

Machines à écrire - Photocopieuses
Calculatrices - Dictaphones
Transcripteurs
Vente Service
JG Turner Ltée
248, rue Princess, Winnipeg,
Manitoba R3B 1M2
Téléphone No 942-0617
Donald Gagnier

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach **Tél.: 326-2085**

La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE

FONCTIONS:
- assurer le secrétariat de plusieurs agents de développement (dactylographie de documents de travail et rapports pour ces agents)
- classement
- imprimerie sur Xerox
- travail général de bureau

QUALIFICATIONS:
- bilingue (français - anglais)
et avec de très bonnes connaissances grammaticales

SALAIRE:
- négociable suivant qualifications - de $8,000 à $14,000

ENTRÉE EN FONCTION:
le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 29 janvier 1982**, date de fermeture du concours, ou entrer en communication avec:

Jacqueline Thioux
C.P. 145 ou 194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES en vue du projet indiqué ci-après, adressées au chef de la politique des contrats et de l'administration, ministère des Travaux Publics du Canada, pièces 200, 9925 -109e rue, Edmonton, Alberta, au téléphone (403) 420-3213, seront accueillies jusqu'à la date et l'heure de tombée indiquées plus bas. La documentation relative à ce projet peut être obtenue des bureaux du ministère dont les adresses sont indiquées plus bas, sur versement du dépôt requis.

Projet no 034881
Morinville, Alberta
Edifice du détachement de la GRC

Date de tombée: **11h30 a.m. (HNM) 16 février 1982**

Dépôt requis: **$100.00**

Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus aux adresses suivantes: pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, C.-B.; 2221 Hanselman Court, Saskatoon Saskatchewan; 201, édifice fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; et peuvent être consultés aux bureaux des Associations des Constructeurs à Edmonton, Calgary, Alberta; Saskatoon, Régina, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Vancouver, C.-B.; et aussi aux bureaux du ministère des Travaux Publics du Canada à Willowdale, Ontario, et au bureau de l'Association des Constructeurs à Willowdale, Ontario.

Renseignements additionnels:
M. H. Kuchison
Administrateur de projets
Au téléphone: (403) 420-3161

PRÉCISIONS

Le dépôt requis pour les plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, dans le délai d'un mois de la prise de connaissance des documents.

La soumission la plus basse ou toute autre ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

est à la recherche

d'un/e auxiliaire

pour aider des étudiants du niveau secondaire dans l'usage du programme "Choix", programme d'information sur les carrières par ordinateur.

Qualités requises;
- Capacité de travailler avec des jeunes du niveau secondaire.
- L'expérience avec des ordinateurs serait souhaitable, mais pas nécessaire. Un entraînement sera fourni.
- Bilingue.

Entrée en fonction: **le 15 février 1982**

Adressez votre demande:

Services aux étudiants
Division Scolaire de Saint-Boniface No 4
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1
Tél. No : 253-2681

— ON DEMANDE —

Coordonnateur(trice)

à temps partiel

Fonctions:
- accueillir les couples
- organiser des sessions de préparation au mariage
- coordonner les rencontres de préparation au mariage et de relance du couple
- faire la publicité

Salaire:

Le salaire est négociable. Nous demandons des références.

Toutes personne intéressée est priée de faire sa demande, par écrit, à:

Philippe Lavack
Le service du mariage et de la famille du Manitoba Inc.
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7



TRADUCTEUR (TRICE)

Nous avons un poste vacant pour une personne pour traduire des copies d'annonces de l'anglais au français.

Le candidat choisi devra avoir de l'expérience en rédaction et en dactylographie, ainsi qu'une excellente connaissance du français parlé et écrit. Une connaissance du travail ainsi qu'une expérience dans la correction d'épreuves sont souhaitables.

Nous offrons un salaire initial très concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae complet, en indiquant leurs exigences salariales, à l'attention de:

(B.D. Cromb)
(GÉRANT, SERVICE DU PERSONNEL)
(HUDSON'S BAY COMPANY)
(NATIONAL STORES DEPARTMENT)
(77, RUE MAIN)
(WINNIPEG, MANITOBA)
(R3C 2R1)

BIENVENUE

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
vous invite
aux réunions régulières en français
LE DIMANCHE A 11.00 Hres
UNE EGLISE OU L'ON PRECHE LA PAROLE DE DIEU
(2 Timothée 4.2)
Pasteur Dick Neufeld
49 Braemar, St. Boniface, Man. R2H 2K2
233-6307 ***233-8435***



LA CAISSE POPULAIRE D'ÉLIE

est à la recherche

d'un(e) Gérant(e)

- responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la Caisse dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.

Qualifications
- bonne formation académique et expérience en gestion
- expérience dans l'administration d'une institution financière
- personne avenante et dynamique, ayant facilité de communiquer avec public
- connaissance en agriculture un atout
- maîtrise des deux langues officielles

La Caisse

Actif	10.7 millions
Nombre de membres	2,300
Comptoir	3

Salaire

À être déterminé selon la compétence et l'expérience. Programme complet de bénéfices.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 15 février 1982 en indiquant "personnel et confidentiel" à

M. Henri Alarie, président
La Caisse populaire d'Elie
C.P. 36
Elie (Manitoba)
R0H 0H0

SERVICE À L'ENFANT ET À L'ADOLESCENT DE COCHRANE SUD

Un Centre autorisé de santé mentale pour les enfants, qui offre une gamme variée de services aux enfants, aux adolescents et à leurs familles requiert un psychométricien pour la région de Cochrane-Iroquois Falls.

FONCTIONS
1. Offrir les services d'un psychométricien professionnel.
2. Coordonner les ressources communautaires afin de faciliter l'évaluation psychosociale et celle du comportement ainsi que le traitement des enenfants, des adolescents et des familles qui sont référés au centre.

EXIGENCES

M.A. en psychologie
ou
Licence ès sciences en psychologie

Connaissances et expérience approfondies lorsqu'il s'agit de faire passer des tests psychométriques standardisés.

Compétences cliniques dans le domaine de la santé mentale des enfants

BILINGUISME: anglais - français (essentiel)

SALAIRE:

Très concurrentiel, proportionné à l'éducation et à l'expérience, généreux bénéfices marginaux.

Prière de soumettre un curriculum vitae **avant le 5 février** 1982 à:

M. Ronald Bert B.A. M.S.W.
Directeur exécutif
South Cochrane Child and Youth Service
27 nord, rue Cedar
Timmins, Ontario
P4N 6H8
Tél.: (705) 267-7973

LES JETS DE WINNIPEG





En collaboration avec

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

et

LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA



vous invitent à assister à une joute dédiée au Festival du Voyageur entre...

LES JETS  ET  LES NORDIQUES

Le vendredi 19 février à 20h

à l'aréna de Winnipeg

Billets en vente *à toutes les Caisses populaires du Manitoba jusqu'au 12 février.*
Prix réguliers des billets disponibles:
$13.75 - $11.75 - $8.75 - $7.25

Vous épargnerez $1.50 *sur l'achat de chaque billet en vous les procurant à votre Caisse populaire*

À CETTE OCCASION...
Le Voyageur officiel du Festival, M. Pierre LaRoche, procédera à la mise au jeu. Pour souligner cet événement, vous êtes tous invités à revêtir votre costume de voyageur.

N'OUBLIEZ PAS...
LE TOURNOI INTERNATIONAL
DE
"HOCKEY MIDGET VOYAGEUR"
aux arénas Bertrand et Maginot
DU 17 AU 21 FÉVRIER

VENEZ ENCOURAGER LES VÔTRES

du 14 février

Festival du Voyageur

au 21 février

219, boulevard Provencher, Saint-Boniface Tél.: 247-7692